

Chapitre 1 : Profil démographique et mobilité géographique des Marocains résidant à l'étranger

Mohamed MGHARI²

Introduction

L'émigration marocaine à l'étranger qui est un phénomène fort ancien, trouve ses origines dans la domination coloniale. Après être passée par différentes étapes, elle connaît actuellement une diversification de ses destinations, un changement de son profil et de ses caractéristiques démographiques et socio-économiques, et se généralise à l'ensemble du territoire national. L'émigration internationale marocaine est allée croissante avec une forte accélération depuis les années 1960. Elle a connu un infléchissement important depuis le milieu des années 1970, sous tendu par deux phénomènes liés : un changement rapide et quasi-soudain de la nature de la migration et une transformation progressive du profil des candidats à l'émigration. En effet, elle a commencé par une migration d'essence provisoire et ponctuelle et a par la suite subi de profondes mutations pour devenir une migration permanente, acquérir le caractère de clandestinité et s'étendre aux cerveaux du pays.

La présente étude se propose d'examiner le profil socio-démographique et les itinéraires migratoires des Marocains résidant à l'étranger (MRE). L'analyse abordera les caractéristiques relatives à la structure par âge et sexe des MRE, à leur répartition matrimoniale, à leurs tailles et configurations familiales et les perceptions du mariage mixte. Elle portera ensuite sur les itinéraires migratoires des MRE de la naissance à la résidence actuelle.

Une évaluation du stock de la communauté marocaine à l'étranger sera effectuée au préalable pour donner un bref aperçu de ses tendances et de ses caractéristiques générales telles qu'elles ont été délimitées à travers les données fournies par les consulats marocains.

Les données qui seront utilisées dans l'étude du profil socio-démographique et les itinéraires migratoires des MRE proviennent de l'Enquête sur «l'Insertion Socio-Economique des Marocains Résidant à l'Étranger dans les Pays d'Accueil » réalisée par le CERED en août- septembre 2005, auprès d'un échantillon de 2832 Marocains résidant à l'étranger (voir annexe méthodologique à la fin de l'ouvrage).

1. Evolution de l'effectif de la communauté Marocaine résidant à l'étranger

Selon les statistiques du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger se monte à plus de trois millions en 2005.

² Statisticien-Démographe, CERED-Haut Commissariat au Plan.

L'effectif de la communauté marocaine à l'étranger est passé de 160 mille individus à 680 mille entre 1968 et 1982, de 1.943 mille à 2.582.097 entre 1991 et 2002, et enfin de 3.089.090 à 3.185.382 individus entre 2004 et 2005.

Un peu plus de deux millions et demi (2 739 051) de marocains vivent en Europe en 2005. Ils représentent le gros (85,9%) des Marocains résidant à l'étranger. Les Amériques viennent en seconde position en concentrant environ 7,1% de la communauté Marocaine résidant à l'étranger en 2005, suivies par les pays arabes avec une proportion de 6,7%. Enfin, une partie beaucoup plus petite des Marocains se trouve dans les pays d'Afrique sub-saharienne.

Sur l'ensemble des ressortissants marocains installés à l'étranger en 2005, près de 32,6% se trouvent en France, pays traditionnel d'immigration, ce qui représente 37,9% de ceux qui vivent en Europe. L'Espagne et La Belgique viennent respectivement en deuxième et en troisième position avec 18,4% et 12,9% des ressortissants marocains en Europe suivies par l'Italie (12,6%), les Pays-Bas (11,8%) et l'Allemagne (4%). Les autres pays d'Europe abritent des proportions relativement négligeables de Marocains.

Au niveau des pays arabes, la Libye vient en tête en drainant 37,1% des Marocains qui vivent dans ces pays en 2005, suivie par l'Algérie (29,5%), et de loin par l'Arabie Saoudite (12,9%), les Emirats Arabes Unies (6,1%) et enfin la Tunisie (5,2%). L'émigration des Marocains vers les Pays Arabes est relativement récente (mise à part l'Algérie) et fait suite, en général à des accords passés entre le Maroc et ces pays, en l'occurrence la Libye, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unies et l'Irak. La quasi-totalité de l'émigration marocaine dans ces pays pétroliers est une émigration de travailleurs, à l'opposé de l'Europe, qui a dépassé ce stade en accueillant aussi les membres des familles des travailleurs.

2. Profil socio-démographique des Marocains résidant à l'étranger

Dans cette section, il est question d'examiner les caractéristiques socio-démographiques des Chefs de ménage migrants (eu égard aux objectifs de l'enquête), en tant que principaux vecteurs du phénomène migratoire au sein des ménages. Mais, chaque fois que les données de l'enquête le permettront, l'analyse sera étendue aux caractéristiques de l'ensemble des membres des ménages ayant participé à l'émigration ou ce qui est dénommé dans la suite de l'étude « les Marocains résidant à l'étranger ».

2.1. Répartition par sexe des Marocains résidant à l'étranger

Le profil de la communauté marocaine immigrée en Europe a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Il tend notamment vers une structure par sexe et par âge plus équilibrée, en raison, d'une part, de la féminisation et du rajeunissement de la population immigrée par l'arrivée massive des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial et de l'émigration féminine autonome apparue récemment et,

d'autre part de son ancienneté à l'étranger. Ce phénomène est d'une très grande importance à cause de ses implications socio-démographiques et économiques.

En fait, la présente enquête qui s'est intéressée à la structure par sexe des chefs de ménage migrants enquêtés, révèle que 5,9% seulement étaient des femmes contre 94,1% d'hommes. Il est vrai que la structure par sexe des 2832 chefs de ménage migrants enquêtés montre une nette prédominance des hommes, mais la proportion enregistrée par les femmes représente un changement de structure tout à fait remarquable par rapport aux décennies passées. En effet, à l'inverse des migrations anciennes où la quasi-totalité des principaux vecteurs de la migration étaient des hommes, les migrations récentes font apparaître de plus en plus de femmes.

Tableau 1 : Répartition (%) des chefs de ménage migrants selon le pays de résidence actuel et le sexe.

Pays de résidence actuel	Masculin	Féminin	Total	Effectif
Espagne	95,1	4,9	100,0	652
France	92,2	7,8	100,0	1227
Allemagne	96,4	3,6	100,0	56
Italie	97,4	2,6	100,0	416
Belgique	93,9	6,1	100,0	230
Pays Bas	95,6	4,4	100,0	203
Angleterre	96,7	3,3	100,0	30
Autre pays	93,3	6,7	100,0	15
Total	94,1	5,9	100,0	2829

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Par pays de résidence actuel, on constate que les femmes migrantes chefs de ménage sont relativement plus nombreuses dans les anciens pays d'immigration comme la France (7,8%) et la Belgique (6,1%).

Toutefois, cette proportion, nettement faible de femmes chefs de ménage, s'explique en partie par le fait qu'en dépit de l'intérêt accordé à la question féminine, à partir des années 1980, la femme marocaine est restée, pour longtemps, fondamentalement l'acteur culturel de l'immigration et l'homme son acteur économique. En effet, l'image de référence de la femme marocaine immigrée a été pendant les premières décennies du regroupement familial, une image de mère de famille nombreuse et donc inactive. Son entrée en activité dans l'espace économique des pays d'accueil constitue un phénomène nouveau, intervenu beaucoup plus tard que l'homme, et par conséquent sa visibilité dans cet espace n'est devenue effective que durant les dernières décennies.

Ce changement de structure par sexe, au sein de la communauté marocaine à l'étranger, en faveur des femmes, se remarque encore mieux en examinant la répartition par sexe de l'ensemble des marocains résidant à l'étranger enquêtés. En effet, la répartition des migrants marocains selon le sexe et l'âge à travers l'enquête fait ressortir une certaine tendance à la parité entre les hommes et les femmes. La proportion des hommes atteint 54,6% contre 45,4% pour les femmes, ce qui dénote encore une légère supériorité numérique des hommes. Mais, les flux migratoires marocains, à destination des pays d'accueil, sont appelés sans doute à connaître plus de mixité sous le poids de la féminisation croissante de la population active.

Tableau 2: Répartition (%) de l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger enquêtés selon le pays de résidence et le sexe

Pays de résidence actuel	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Espagne	58,8	41,2	100,0	1997
France	52,4	47,6	100,0	5294
Allemagne	55,7	44,3	100,0	230
Italie	58,5	41,5	100,0	1408
Belgique	53,5	46,5	100,0	983
Hollande	52,9	47,1	100,0	868
Angleterre	52,4	47,6	100,0	126
Autre pays d'Europe	57,1	42,9	100,0	42
Total	54,6	45,4	100,0	10948

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Par pays de résidence, la tendance à l'équilibre entre les deux sexes est relativement plus importante en France (52,4% pour les hommes migrants, contre 47,6% pour les femmes migrantes), en Hollande (52,9% pour les hommes contre 47,1% pour les femmes) et en Belgique (53,5% pour les hommes migrants, contre 46,5% pour les femmes migrantes). En revanche, le déséquilibre est plus prononcé en Espagne et Italie.

2.2. Structure par âge des Marocains résidant à l'étranger

2.2.1. Structure par âge des chefs de ménage migrants

L'âge moyen actuel des chefs de ménage migrants enquêtés est de 42,3 ans et reflète une pyramide des âges essentiellement répartie entre 30 et 60 ans. Cependant, l'âge moyen à l'émigration a plutôt tendance à s'élever. Il était de 20 ans dans les années 60, de 23 ans dans les années 80 et de 28 ans dans les années 2000. Ce recul s'explique par le niveau de formation de ces émigrés. La proportion des migrants chefs de ménage âgés de 60 ans et plus s'élève à 8,5%.

Tableau 3: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	0,2		0,1
20-24	2,2	4,8	2,4
25-29	9,2	14,4	9,5
30-34	16,5	17,4	16,6
35-39	17,9	13,2	17,6
40-44	14,0	13,8	14,0
45-49	10,9	15,6	11,1
50-54	10,8	12,6	10,9
55-59	9,5	6,0	9,3
60-64	5,5	1,8	5,3
65-69	2,3	0,6	2,2
70&+	1,1		1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2663	167	2830

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Selon le sexe, les femmes migrantes, chefs de ménage, sont relativement plus jeunes que les hommes. L'âge moyen est de 42,5 ans pour les hommes contre 39,3 ans pour les femmes. Ces dernières enregistrent une proportion relativement plus élevée par rapport aux hommes dans les tranches d'âges jeunes, surtout au niveau de 20-29 ans (19,2% contre 11,4% respectivement), tandis qu'à partir de 35 ans, ce sont les hommes qui l'emportent avec des proportions qui surpassent celles des femmes (34,4% contre 30,6% respectivement pour le groupe d'âges 30-39 ans et 54,1% contre 50,4% pour les 40 ans et plus).

La comparaison des deux structures d'âges, à l'émigration et actuellement, est intéressante à examiner. Elles sont fondamentalement distinctes. Si au moment du départ à l'étranger 82,1% de ces migrants avaient moins de 30 ans, au moment de l'enquête ils dépassaient dans leur majorité la trentaine: près de neuf dixièmes (88%) ont 30 ans et plus et un peu plus de cinq dixièmes (53,8%) ont au moins 40 ans. Ce vieillissement relatif s'explique par leur ancienneté résidentielle à l'étranger. En effet, l'enquête relève que plus de la moitié (63,7%) avait émigré à l'étranger il y a au moins 15 ans. Le reste, environ le tiers (36,2%), résidait à l'étranger il y a moins de 15 ans,

dont sept sur dix ont une ancienneté migratoire inférieure à 5 ans, c'est-à-dire qu'ils ont émigré après 2000. Autrement dit, peu de personnes ayant émigré récemment ont été dégagées par l'enquête.

La structure par âge des chefs de ménage avant l'émigration se caractérise donc par une écrasante majorité de jeunes et fournit un âge moyen à l'émigration de 23,6 ans. Un peu plus de neuf migrants sur dix (97,4) étaient d'âge inférieur à 40 ans avant le départ à l'étranger. Toutefois, c'est au niveau de la tranche d'âge 20-29 ans que se concentre la majorité des migrants, soit 59,7%, suivie par la tranche d'âge des moins de 20 ans qui concerne 22,4% des candidats à l'émigration. La proportion demeure élevée entre 30 et 39 ans intéressant un peu moins d'un migrant sur cinq (15,2%). Au-delà, le phénomène s'estompe peu à peu pour disparaître au niveau des âges avancés (2,7% pour les 40 ans et plus).

Tableau 4: Structures (en %) par âge et sexe, à l'émigration et actuellement en 2005, des chefs de ménage migrants.

Grands groupes d'âges	A l'émigration			Actuellement (2005)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	21,9	31,9	22,4	0,2	-	0,1
20-29 ans	60,2	49,3	59,7	11,4	19,2	11,8
30-39 ans	15,2	15,3	15,2	34,4	30,5	34,2
40 ans et plus	2,7	3,5	2,7	54,0	50,3	53,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2575	144	2719	2663	167	2830

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Cette jeunesse de la structure par âge des chefs de ménage migrants avant l'émigration concerne les hommes et les femmes, avec cependant, un net rajeunissement relatif des femmes. En effet, les données font apparaître une certaine maturité relative de la structure par âge des migrants au moment du départ parmi les hommes par rapport aux femmes. L'âge moyen des migrants chefs de ménage à l'émigration est de 23,7 ans pour les hommes contre 22,7 ans pour les femmes. Les hommes migrants, chefs de ménage, âgés de moins de 20 ans avant l'émigration, représentent 21,9% contre 31,9% pour les femmes. Par contre, ceux âgés de 20-29 ans représentent 60,2% contre 49,3% respectivement. Au delà de 30 ans, les différences d'âge à l'émigration entre les hommes et les femmes migrants chefs de ménage sont peu significatives. Ce rajeunissement des femmes par rapport aux hommes s'explique par la différence dans l'ancienneté migratoire et dans l'âge au mariage. En effet, les femmes, en général, émigrent quelques temps après le mariage pour rejoindre leurs maris installés à l'étranger et qui sont, souvent, relativement plus âgés qu'elles.

2.2.2. Structure par âge de l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger

Partant du volet relatif à l'ensemble des membres du ménage ayant participé à l'acte migratoire avec le chef du ménage enquêté, il est possible d'étudier la structure par âge de l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger.

Analysée par groupe d'âges, la communauté marocaine résidant à l'étranger se caractérise par sa jeunesse et la prépondérance de l'âge adulte. En effet, l'âge moyen de la communauté marocaine résidant à l'étranger est de 26,3 ans (27,7 ans pour les hommes contre 24,7 ans pour les femmes). Les migrants MRE se répartissent à raison de 68,2% pour le groupe d'âges fonctionnel 15-59 ans et 29% pour les moins de 15 ans. Ces traits saillants de la démographie des MRE demeurent également bien ancrés selon le sexe. En effet, 68,8% des hommes migrants et 67,4% des femmes migrantes ont un âge compris entre 15 et 59 ans. Quant à la part des jeunes, elle demeure également notable tant pour les hommes que pour les femmes, soit respectivement 26,9% et 31,5%.

Tableau 5 : Répartition (en %) de l'ensemble des Marocains résidant à l'étranger par groupes d'âge et par sexe

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Total
moins de 15 ans	50,6	49,4	100,0
	26,9	31,5	29,0
15-59 ans	55,1	44,9	100,0
	68,8	67,4	68,2
60 ans et+	83,0	17,0	100,0
	4,3	1,1	2,8
Total	54,6	45,4	100,0
	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Ces indices soulignent que l'émigration marocaine demeure une émigration de travail, motivée par la recherche d'un emploi. Elle concerne, essentiellement, des jeunes adultes en âge de travailler. De surcroît, en se référant au poids de la population migrante âgée de 60 ans et plus, représentant 2,8 % de l'ensemble des MRE, on constata que cette population se caractérise par une jeunesse démographique importante dans la mesure où cette proportion est de loin inférieure au poids des personnes âgées dans la population totale du Maroc estimé à 8% au recensement de 2004.

Aussi importe-t-il de signaler, pour chacun des deux sexes, une forte présence des migrants ayant moins de 10 ans, soit 18,8% pour les garçons, 22,1% pour les filles et

20,3% pour les deux sexes. Bien qu'elle cristallise une fécondité élevée des MRE, cette forte présence de cette catégorie de migrants peut également être attribuable à la migration dans le cadre du regroupement familial. Ce qui indique que la migration collective ou de ménages est non moins importante que les autres formes de migration. En effet, le regroupement familial a beaucoup contribué à transformer le profil migratoire des MRE traditionnellement distingué par son caractère masculin et par une forte prépondérance des adultes.

Tableau 6: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	9,6	11,8	10,6
5-9	9,2	10,3	9,7
10-14	8,2	9,3	8,7
15-19	9,1	9,7	9,3
20-24	10,1	10,6	10,4
25-29	9,4	11,2	10,2
30-34	9,5	8,3	9
35-39	9	7,1	8,1
40-44	6,7	6,9	6,8
45-49	5,2	7	6
50-54	5,1	4,8	5
55-59	4,6	1,9	3,4
60-64	2,7	0,7	1,8
65-69	1,1	0,3	0,7
70&+	0,5	0,1	0,3
Total	100.0	100.0	100.0

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

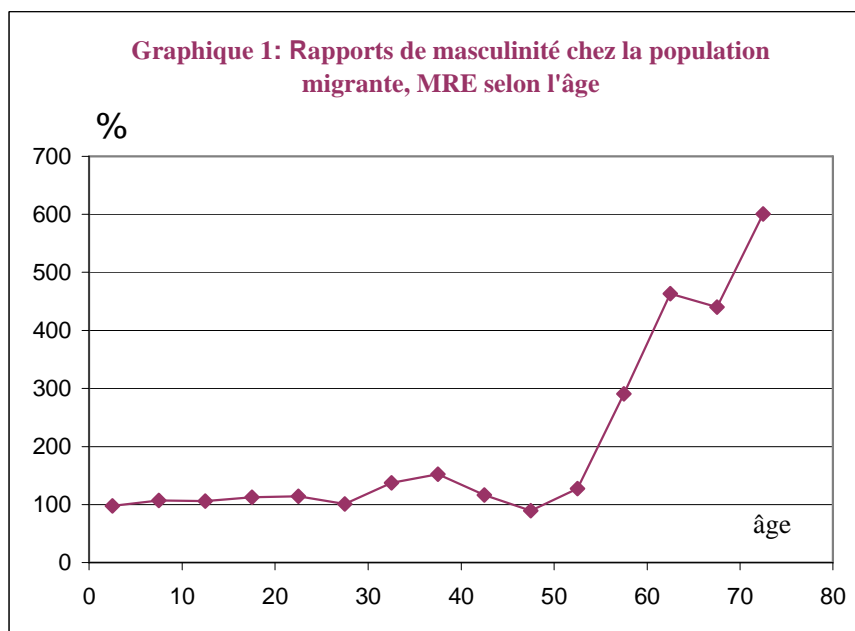
Dans ce sens, il importe de signaler que le rythme du regroupement familial, amorcé depuis plus de deux décennies, tend de plus en plus à induire la migration des personnes de très jeune âge et des femmes. S'agissant de la migration féminine, celle-ci peut-être attribuable principalement à la propension qu'ont les épouses, mères ou sans enfants, à rejoindre leur conjoint après le mariage.

L'examen du rapport de masculinité par groupe d'âges (graphique 1) permet d'avoir une idée de l'ampleur de la différence numérique entre les hommes et les femmes en migration. Évalué à 120,1%, il fait ressortir une supériorité numérique des hommes au niveau global qui dénote une prédominance au détriment des femmes. Cette

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

prédominance masculine caractérise presque tous les groupes d'âge, à l'exception des groupes d'âge 0-4 ans et 45-49 ans où il est observé un excès de femmes, soit respectivement 98 hommes pour 100 femmes et 89 hommes pour 100 femmes, probablement, pour des raisons liées à la méthodologie de sondage de la population cible de l'enquête.



Source : CERED-HCP, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 7 : Rapports de masculinité (%) chez la population migrante selon le groupe d'âges

Tranches d'âge (en années)	Rapport	Age (ans)	Rapport
0-4	97,7	40-44	116,6
5-9	107,3	45-49	89,2
10-14	105,9	50-54	127,6
15-19	112,7	55-59	290,7
20-24	114,4	60-64	463,2
25-29	100,8	65-69	440,3
30-34	137,5	70 et plus	600,5
35-39	152,2	Total	120,1

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

A l'origine, la migration marocaine était pour la plupart une migration de travail. Les migrants, en âge d'activité, essentiellement des hommes analphabètes et sans grande qualification, laissaient au pays femmes et enfants et partaient à la recherche d'un emploi pour subvenir à leurs besoins personnels et à ceux de leurs familles. C'était la période où les hommes émigraient pour que le reste de la famille puisse continuer à vivre dans le milieu d'origine. Ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'émigration a pris un caractère familial dans le cadre du regroupement des familles. Quant à la présence de la femme, elle était presque nulle au départ du mouvement migratoire vers les pays européens, elle n'a pris de l'importance qu'au cours des dernières décennies. Mais, en dépit de cette évolution récente, la migration internationale marocaine demeure largement masculine.

Par ailleurs, la pyramide des âges de cette population migrante a une forme de losange aplatie vers la base, signe de l'importance de la part des jeunes migrants dans la population totale des migrants. Le rapport de dépendance³ qui est évalué à 48,64%, semble relativement faible et dénote une charge économique non lourde pour les actifs, soit l'équivalent de deux migrants en âge actif contre un en âge inactif, dans la mesure où il ne prend pas en compte la population restée sur place au Maroc.

Il convient toutefois de relever qu'au-delà de 40 ans les migrants restent également présents, mais leur proportion devient de plus en plus faible au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Ce qui montre que la migration peut concerner même les personnes âgées malgré les difficultés et les risques inhérents à leur insertion économique.

2.3. Etat matrimonial des migrants

Le mariage constitue l'un des paramètres essentiels dans l'analyse du phénomène migratoire. Étant une institution sociale, juridique et affective, il est très ancré dans la réalité sociale des marocains. Cependant, l'impact du mariage sur la migration féminine demeure ambivalent, il peut la défavoriser comme il peut la favoriser notamment à travers le regroupement familial.

Selon les données recueillies, 85,6% des migrants chefs de ménage étaient mariés au moment de l'enquête, 11,4% sont des célibataires, 2,2% sont des divorcés et enfin,

³ Le rapport de dépendance est le rapport des effectifs des migrants d'âge inactif, généralement définis comme étant les moins de 15 ans et les plus de 60 ans, aux effectifs des personnes d'âge actif. Il indique la charge que doit supporter le segment productif de la population migrante. En général, la valeur du rapport est fortement corrélée au niveau de fécondité. Plus la fécondité est élevée, plus le rapport l'est, en raison du très grand nombre de jeunes que compte la population des migrants.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

0,8% sont des veufs. Ces données diffèrent selon les groupes d'âge. Les jeunes de moins de 30 ans constituent le groupe où la proportion des mariés est la moins importante. La proportion des mariés croît avec l'âge pour atteindre plus de 98% dans la tranche d'âge des 60-64 ans et 96,8% à 65-69 ans. Le célibat ne représente qu'une faible proportion parmi les migrants chefs de ménage qui dépassent 40 ans, il enregistre 1,3% seulement pour les 40-44 ans. Il est, en revanche, élevé chez les moins de 35 ans (75% pour les 15-19 ans).

Tableau 8: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le groupe d'âges et l'état matrimonial

Groupe d'âges	Etat Matrimonial				Total	Effectif enquêté
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf		
15-19	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	4
20-24	65,7	34,3	0,0	0,0	100,0	67
25-29	41,0	57,1	1,9	0,0	100,0	268
30-34	22,0	75,9	1,9	0,2	100,0	468
35-39	11,0	86,0	2,6	0,4	100,0	499
40-44	1,3	93,7	4,0	1,0	100,0	396
45-49	0,3	94,9	3,5	1,3	100,0	315
50-54	0,3	97,1	1,6	1,0	100,0	309
55-59	0,4	96,9	0,8	1,9	100,0	262
60-64	0,0	98,0	0,7	1,3	100,0	150
65-69	0,0	96,8	1,6	1,6	100,0	63
70&+	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	28
Total	11,4	85,6	2,2	0,8	100,0	2829

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Au cours des années 1960 et 1970, la migration constituait un facteur important d'incitation au mariage, alors que pour les générations récemment émigrées, le mariage est de plus en plus tardif. Cela signifie que les anciennes générations de migrants se composent davantage de personnes mariées par rapport aux générations plus récentes parmi lesquelles l'âge au premier mariage est de plus en plus retardé, à l'instar de ce qui se passe pour l'ensemble de la population marocaine. Toutefois, ce phénomène de recul de l'âge au mariage se trouve un peu plus accentué parmi les migrants récents qui appartiennent pour la plupart à des ménages modestes. En outre, les migrants récents préfèrent migrer en tant que célibataires, sans avoir à gérer en même temps la migration de l'épouse avec ou sans enfants.

L'analyse de la ventilation de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger, âgés de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial et l'âge, montre qu'une

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

proportion importante de la population migrante des deux sexes est mariée (62,9 %). La proportion des célibataires représente près d'un tiers des migrants âgés de 15 ans et plus, soit 35,4 %, tandis que ceux qui sont expatriés tout en étant veufs ou divorcés ne représentent que 1,6 % parmi les MRE (1,0% pour les divorcés et 0,6 % pour les veufs).

Des proportions pratiquement similaires sont à peu près observées par sexe. En effet, la proportion des célibataires atteint 40,4 % pour les hommes et 29,1 % pour les femmes, celle des mariés représente 58,4 % pour les hommes et 68,7 % pour les femmes, tandis que celles des divorcés et des veufs représentent respectivement 0,9 % et 0,2 % pour les hommes et 1,1% pour les femmes. En somme, il y a une forte prédominance de l'état de célibat et du mariage pour les deux sexes. Les différences entre les deux sexes peuvent s'expliquer, en partie par la nature familiale de la migration féminine (les femmes qui rejoignent leurs maris sont plus enclines à émigrer). Le remariage plus faible pour les hommes est un autre facteur d'explication.

Au niveau global, la proportion des migrants célibataires diminue avec l'âge. Cette proportion atteint 97,9 % pour le groupe d'âges 15-19 ans et décline à 0,3 % pour le groupe 55-59 ans. Par contre, chez les mariés, cette proportion a une tendance à la hausse atteignant 97,6 % pour le groupe d'âges 50-54 ans et commence à décroître à partir de ce groupe d'âges atteignant ainsi 83,8% pour ceux âgés de 70 ans et plus. Par rapport à ce dernier groupe d'âges, il faut relever la part importante du veuvage et la présence du célibat définitif, soit 13,5 % pour les veuf(ve)s et 2,7 % pour les célibataires.

Tableau 9: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger, âgés de 15 ans et plus, selon le groupe d'âges et l'état matrimonial

Groupe d'âges	Etat Matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf	
15-19	97,9	2,1	0,0	0,0	100
20-24	79	20,8	0,1	0,1	100
25-29	48	51,2	0,8	0,0	100
30-34	22,4	76,1	1,4	0,1	100
35-39	9,4	88,5	1,8	0,3	100
40-44	1,6	95,4	2,4	0,5	100
45-49	0,2	97,3	1,7	0,9	100
50-54	0,2	97,6	1,1	1,1	100
55-59	0,3	96,7	0,5	2,5	100
60-64	0,0	95,9	0,5	3,6	100
65-69	0,0	93,7	1,3	5,1	100
70&+	2,7	83,8	0,0	13,5	100
Total	35,4	62,9	1,1	0,6	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Par ailleurs, la structure de la population migrante âgée de 15 et plus, selon le sexe, le groupe d'âges et l'état matrimonial montre, qu'outre le fait que la proportion des célibataires diminue avec l'âge respectivement pour les deux sexes, les proportions de célibataires hommes sont constamment plus élevées que celles des femmes. Elles atteignent le maximum entre 15 et 19 ans. Après 24 ans, ces proportions diminuent rapidement au point de s'annuler pratiquement au-delà de 44 ans. En fait, déjà pour les 35-39 ans, la proportion de célibataires atteint 14,6% pour les hommes et seulement 1,4% pour les femmes. Cela peut s'expliquer, d'une part, par l'universalité de l'institution du mariage et d'autre part, par sa précocité chez les jeunes filles.

Corrélativement, la proportion des mariés augmente avec l'âge jusqu'à 45-49 ans chez les femmes et atteint près de 100% pour les hommes, pour décliner ensuite, principalement, à cause des ruptures d'unions (divorce et veuvage), spécialement chez les femmes. Les proportions des femmes mariées entre 15 et 44 ans sont beaucoup plus élevées que celles des hommes. Au-delà de 45 ans, ce sont les proportions d'hommes mariés qui l'emportent.

A la baisse de la part des femmes mariées correspond une augmentation de la part des veuves et des divorcées. En effet, les fréquences de veuvage sont constamment plus fortes chez les femmes que chez les hommes. La même remarque reste valable chez les divorcés, à l'exception du groupe d'âges 30-39 ans. La forte présence de célibataires chez les hommes, en particulier, peut-être expliquée par la jeunesse des migrants, élément favorisant davantage cette migration.

Tableau 10: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger âgés de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âges et l'état matrimonial

Sexe/âge	Etat Matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf	
Masculin					
15-19	99,8	0,2	0,0	0,0	100
20-24	93,4	6,4	0,2	0,0	100
25-29	69	30,6	0,4	0,0	100
30-34	31,3	66,9	1,6	0,2	100
35-39	14,6	82,8	2,4	0,2	100
40-44	2,2	95	2,2	0,5	100
45-49	0,3	97,4	1,6	0,6	100
50-54	0,0	100	0,0	0,0	100
55-59	0,4	98,9	0,4	0,4	100
60-64	0,0	98,8	0,0	1,2	100
65-69	0,0	98,5	1,5	0,0	100
70&+	3,2	93,5	0,0	3,2	100
Total	40,4	58,40%	0,9	0,2	100
Féminin					
15-19	95,8	4,2	0,0	0,0	100
20-24	62,6	37,2	0,0	0,2	100
25-29	26,8	71,9	1,3	0,0	100
30-34	10,1	88,6	1,2	0,0	100
35-39	1,4	97,2	0,9	0,6	100
40-44	0,9	95,9	2,6	0,6	100
45-49	0,0	97,1	1,7	1,1	100
50-54	0,4	94,5	2,5	2,5	100
55-59	0,0	90,2	1,1	8,7	100
60-64	0,0	82,4	2,9	14,7	100
65-69	0,0	69,2	0,0	30,8	100
70&+	0,0	33,3	0,0	66,7	100
Total	29,1	68,7	1,1	1,1	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.4. Accompagnement du conjoint à l'étranger

La migration introduit une perturbation dans la constitution familiale qui laisse des traces durables sur le mode de vie des immigrants. La formation du couple est la première étape de cette constitution de la famille. Elle peut avoir lieu avant ou après le départ du migrant et s'accompagne bien souvent de « temps morts » plus ou moins

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

prolongés dans la vie du couple. L'état matrimonial ne rend donc pas compte de cette situation de manière satisfaisante. Certains sont mariés, ou plus généralement ont un conjoint avec lequel l'union n'a pas été rompue, sans pour autant vivre avec lui. Ces situations se repèrent uniquement chez les hommes, qui ont souvent été les premiers à partir à l'étranger et qui mènent de ce fait une vie fréquemment marquée par l'absence du conjoint. Dans cette section il ne s'agira pas de rendre compte des comportements de nuptialité ou de mise en couple, mais plutôt d'examiner la fréquence des situations où les chefs de ménage migrants ayant un conjoint mais ne vivant pas à l'étranger avec ce conjoint. Pour l'ensemble des chefs de ménage migrants enquêtés, ayant au moins un conjoint, 11% ne vivent pas avec ce dernier dans le pays d'accueil contre 89% qui vivent avec le conjoint.

Selon le pays de résidence actuel, ces modes de vie atypiques sont les plus fréquents parmi les migrants chefs de ménage résidant en Espagne et en Italie avec respectivement 22,8% et 15% qui ne vivent pas avec leur conjoint, laissé dans le pays d'origine. Cela s'explique en partie par l'émigration relativement récente vers ces deux pays qui constituaient les nouvelles destinations des marocains à partir de la seconde moitié de la décennie 1970. Par contre, les pays traditionnels d'immigrations des marocains : L'Allemagne (5,7%), la Hollande (6,3%), la France(6,6%), et la Belgique (7,7%) enregistrent les plus faibles proportions de chefs de ménage migrants vivant seuls sans conjoint. Enfin, ces modes de vie atypiques où l'on trouve des hommes vivant seuls tout en ayant un conjoint resté au pays d'origine sont également assez répandus parmi les immigrés d'Angleterre (10%) et des autres pays d'Europe (16,7%).

Tableau 11: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon la vie du conjoint dans le pays d'accueil et le pays de résidence actuel

Présence du conjoint dans le pays d'accueil	Pays de résidence actuelle								Total
	Esp.	Fr.	Allem.	Italie	Belg.	Holl.	Anglet.	Autres pays d'Europe	
Oui	77,2	93,4	94,3	85,0	93,0	93,7	90,0	83,3	89,0
Non	22,8	6,6	5,7	15,0	7,0	6,3	10,0	16,7	11,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	482	1139	53	341	215	191	30	12	2463

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Il y a lieu de noter que la répartition des conjoints des chefs de ménage migrants mariés selon le lieu de résidence du conjoint avant le mariage laisse apparaître que 72,5% des conjoints résidaient au Maroc avant l'union, contre 27,5% qui vivaient déjà à l'étranger avant le mariage (dont 26,6% dans le pays d'accueil et seulement 0,6% dans d'autres pays à l'étranger). Par ailleurs, il est intéressant de relever que parmi les

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

conjointes nés à l'étranger, 48,8% résidaient au Maroc avant le mariage et 51,1% résidaient ailleurs.

Tableau 12: Répartition (%) des conjoints de chefs de ménage (en %) selon le pays de naissance et le lieu de résidence avant le mariage

Pays de naissance	Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
	Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Maroc	73,3	25,8	0,9	100,0	2379
Etranger	48,8	48,8	2,3	100,0	86
Total	72,5	26,6	0,9	100,0	2465

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.5. Pratiques matrimoniales traditionnelles et lien de parenté entre conjoints des MRE

La survivance plus ou moins accentuée de systèmes matrimoniaux traditionnels caractérisant les sociétés fortement rurales vise généralement à assurer une conservation du patrimoine par le mariage matrilatéral (avec la fille de l'oncle maternel) ou patrilatéral. La modification de ces pratiques en exil aboutit à des proportions élevées d'immigrés ayant un lien de parenté avec le conjoint principalement parmi les migrants maghrébins.

Cette information sur le lien de parenté du conjoint est disponible pour l'union actuelle des chefs de ménage migrants même si certains d'entre eux n'ont jamais fait venir leurs conjoints avec eux à l'étranger. Ceci dit, les unions avec un conjoint apparenté représentent 31,5% des chefs de ménage migrants enquêtés. Il n'y a pratiquement pas de différences d'endogamie entre les chefs de ménage vivant seuls sans leurs conjoints (31,2%) à l'étranger et ceux ayant accompagné leurs conjoints (31,5%). A titre de comparaison, l'enquête « Famille », réalisée par le CERED en 1995, a fourni un taux d'endogamie familiale de 29,3% au niveau national (26% pour le milieu urbain contre 33,1% pour le rural).

Tableau 13: Répartition (en %) des couples selon la vie ensemble à l'étranger et la consanguinité

Présence du conjoint avec vous dans le pays d'accueil	Votre conjoint est-il de la même famille que vous ?		Total	Effectif
	Oui	Non		
Oui	31,5	68,5	100,0	2191
Non	31,2	68,8	100,0	266
Total	31,5	68,5	100,0	2457

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.6. Mixité des mariages chez les migrants marocains résidant à l'étranger

L'analyse de la question des mélanges de population à travers les unions mixtes est fondée sur la nationalité d'origine du conjoint. La mixité des mariages qui fait partie de la réalité de la situation migratoire semble concerner une proportion relativement faible des migrants chefs de ménage marocains résidant en Europe. En effet, les données disponibles sur la mixité du mariage, appréciée à travers la nationalité d'origine du conjoint, montrent que la quasi totalité des migrants chefs de ménage, soit 91,5%, sont mariés avec des personnes de nationalité marocaine. Seuls 8,5% d'entre eux sont mariés à des personnes d'une autre nationalité, dont 4,1% de nationalité française, 1,1% de nationalité espagnole et 1,7% d'une autre nationalité. Les nationalités italienne (0,5%), belge (0,4%), allemande (0,3%), hollandaise (0,2%) et anglaise (0,1%) sont négligeables.

Tableau 14: Répartition (%) des conjoints des chefs de ménage migrants, vivants en couple à l'étranger, selon la nationalité d'origine du conjoint et le pays de résidence actuel.

Nationalité d'origine	Pays de résidence actuel								Total	Effectif
	Esp.	Fr.	Allem.	Italie	Belg.	Holl.	Anglet.	Autres		
Marocaine	93,7	88,6	90,0	95,2	94,1	97,8	85,2	70,0	91,5	2038
Espagnole	5,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	24
Française	0,5	8,0	2,0	0,0	0,5	0,0	3,7	0,0	4,1	92
Allemande	0,0	0,3	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	7
Italienne	0,0	0,0	0,0	3,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5	11
Belge	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	3,7	0,0	0,4	10
Hollandaise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	2,2	0,0	0,0	0,2	5
Anglaise	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4	0,0	0,1	3
Autre	0,5	2,7	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	30,0	1,7	38
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2228

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les chefs de ménage migrants, d'origine urbaine, sont plus nombreux dans ce cas que les migrants d'origine rurale. La mixité des mariages semble concerner 8,9% des chefs de ménage issus du milieu urbain, contre 3,4% seulement pour leurs homologues ruraux.

Tableau 15: Répartition (%) des conjoints des chefs de ménage migrants, vivant en couple à l'étranger, selon la nationalité d'origine du conjoint et le milieu de résidence.

Nationalité d'origine	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Marocaine	91,1	96,6	91,5
Espagnol	1,1	0,7	1,1
Française	4,2	2,7	4,1
Allemande	0,3	0,0	0,3
Italienne	0,5	0,0	0,5
Belge	0,5	0,0	0,4
Hollandaise	0,2	0,0	0,2
Anglaise	0,1	0,0	0,1
Autre	1,8	0,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2082	146	2228

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.7. Attitude des migrants vis-à-vis du mariage mixte

S'agissant de l'attitude des chefs de ménage migrants enquêtés vis-à-vis du mariage mixte, 30,3% sont favorables, 60,1% se sont déclarés contre et 9,6% ne se prononcent pas. Il convient de souligner que les femmes migrantes, chefs de ménage, enregistrent une proportion relativement plus élevée ayant une attitude favorable au mariage mixte que les hommes. La proportion de celles qui se déclarent pour le mariage mixte est de 50,9% contre 29% pour les hommes.

Tableau 16: Répartition (%) des chefs de ménage migrants selon leur attitude vis-à-vis du mariage mixte, par sexe.

Attitude vis-à-vis du mariage mixte	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Pour	29,0	50,9	30,3
Contre	61,1	44,3	60,1
Sans avis	9,9	4,8	9,6
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2665	167	2832

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'analyse différenciée selon le pays de résidence actuel montre que la France, pays traditionnel d'immigration marocaine, se distingue par la proportion la plus élevée de migrants chefs de ménage ayant une attitude favorable vis-à-vis du mariage mixte, avec 36,3%. La Belgique vient en seconde position avec 32,5%, suivie par l'Allemagne et l'Italie avec 29,8% et 29,2% respectivement. Les migrants résidant en Hollande et surtout en Espagne enregistrent les proportions les plus faibles de personnes favorables au mariage mixte, soient 24,6% et 20,1% respectivement.

Tableau 17: Répartition (%) des chefs de ménage migrants selon l'attitude vis-à-vis du mariage mixte, par pays de résidence actuel.

Pays de résidence actuel	Attitude vis-à-vis du mariage mixte				
	Pour	Contre	Sans avis	Total	Effectif
Espagne	20,1	71,4	8,5	100,0	637
France	36,3	53,2	10,5	100,0	1238
Allemagne	29,8	54,4	15,8	100,0	57
Italie	29,2	63,9	6,9	100,0	418
Belgique	32,5	56,7	10,8	100,0	231
Hollande	24,6	65,7	9,7	100,0	207
Angleterre	40,0	53,3	6,7	100,0	30
Autre pays d'Europe	28,6	57,1	14,3	100,0	14
Total	30,3	60,1	9,6	100,0	2832

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

En considérant l'ancienneté migratoire, on peut constater que les proportions les plus faibles des migrants, favorables au mariage mixte, sont enregistrées par les catégories ayant une ancienneté migratoire de 15 ans et plus (29,9% pour ceux ayant séjourné 15-24 ans et 28,2% pour ceux de 25 ans et plus). On relève également que le pourcentage de ceux qui sont favorables diminue avec la durée de séjour à l'étranger. La proportion la plus élevée de personnes favorables est enregistrée au niveau de la catégorie ayant séjourné 5-9 ans dans les pays d'accueil, soit 32,3% des cas.

La même tendance d'évolution est approximativement observée pour ceux qui s'opposent au mariage mixte, à l'exception des migrants ayant une ancienneté migratoire de moins de 5 ans. Ils sont moins fréquents pour la catégorie ayant une ancienneté migratoire de 10-14 ans (58,7%) et plus nombreux pour ceux ayant une ancienneté migratoire de 25 ans et plus (61,3%).

Tableau 18: Répartition (%) des chefs de ménage migrants selon l'attitude vis-à-vis du mariage mixte, par ancienneté migratoire.

Attitude vis-à-vis du mariage mixte	Ancienneté migratoire					Total
	Moins de 5 ans	5-9	10-14	15-24	25 et +	
Pour	30,4	32,3	31,7	29,9	28,2	30,0
Contre	62,3	60,9	58,7	59,6	61,3	60,6
Sans avis	7,3	6,8	9,5	10,4	10,5	9,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	191	511	315	758	1029	2804

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Ces observations et constats dénotent un changement d'attitude, conséquence d'une intégration qui se produit avec l'ancienneté dans l'immigration et le contact avec la société d'accueil. Les premières générations de migrants sont, toutefois, moins touchées par le phénomène.

2.8. Lien de parenté des migrants avec le chef de ménage

La répartition des migrants MRE selon le lien de parenté, fait ressortir que 99,4% des migrants marocains ont un lien de parenté avec le chef de ménage et seulement 0,6% parmi eux n'ont aucun lien avec le chef de ménage. Outre ce constat, 94,1% des ménages sont dirigés par des hommes contre seulement 5,9% qui sont dirigés par des femmes, soit des proportions faibles que celles observées au Maroc : la proportion de ménages dont le chef est de sexe féminin se situe à 9,5% selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004. C'est en milieu urbain que cette proportion est la plus élevée et atteint 11,6% en 2004 contre seulement 6,8% en milieu rural. En outre, la répartition des chefs de ménage par âge et sexe notifie que la majorité des chefs de ménage et des cheftaines sont âgés entre 35 et 54 ans, soit 89% pour les femmes contre 88,7% pour les hommes.

Pour l'émigration marocaine, les enfants (fils/filles) des chefs de ménage constituent un contingent important du fait que leur proportion représente près de la moitié des migrants, soit 50,3%. Un quart des migrants sont des chefs de ménage (25,9%), 20,3% d'entre eux constituent leurs conjoints. La proportion des autres liens de parenté reste faible avec respectivement 1,4% pour les frères ou sœurs du CM, 0,5% pour les pères ou mères du CM, 0,5% pour autre parent du CM, 0,3% pour « petits fils/fille » du CM, 0,2% pour « beau fils ou belle fille » du CM et 0,6% pour les « sans lien de parenté avec le CM ».

Tableau 19: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains selon le groupe d'âges et le lien avec le chef du ménage

Groupe d'âges	Lien avec le chef du ménage									Total
	CM	Epouse CM	Fils/ fille	Petit fils/ fille	Père ou mère	Frère ou sœur	Beau fils ou belle fille	Autre parent	Sans lien	
0-4	0,0	0,0	98,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	100
5-9	0,0	0,0	98,5	0,8	0,0	0,2	0,0	0,6	0,0	100
10-14	0,0	0,0	99,4	0,1	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	100
15-19	0,4	1,8	96,2	0,2	0,0	1	0,0	0,5	0,0	100
20-24	5,9	14,4	74,9	0,1	0,0	2,4	0,9	0,7	0,8	100
25-29	24	32,7	36,5	0,0	0,0	3,8	0,4	0,9	1,7	100
30-34	48	35,4	10,5	0,0	0,0	3,1	0,6	0,6	1,9	100
35-39	56	38	2,5	0,0	0,1	1,8	0,0	0,2	1,1	100
40-44	53	43,2	0,9	0,0	0,3	1,3	0,0	0,7	0,4	100
45-49	48	49,9	0,0	0,0	1,2	0,6	0,0	0,3	0,3	100
50-54	57	39,3	0,0	0,0	2,2	0,2	0,0	1,1	0,2	100
55-59	71	23,2	0,0	0,0	4,6	0,0	0,0	0,3	0,5	100
60-64	77	15,4	0,0	0,0	6,2	0,5	0,0	1,0	0,0	100
65-69	80	13,9	0,0	0,0	5,1	0,0	0,0	1,3	0,0	100
70&+	76	8,1	2,7	0,0	10,8	0,0	0,0	2,7	0,0	100
Total	26	20,3	50,3	0,3	0,5	1,4	0,2	0,5	0,6	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.9. Taille des ménages et structures familiales des migrants enquêtés

Les résultats de l'enquête sur l'insertion socio-économique des migrants marocains résidant en Europe dans les pays d'accueil confirment la tendance à la baisse observée de la taille moyenne des ménages des migrants et les différences entre les milieux de résidence d'attache urbain et rural. En effet, la taille moyenne des ménages des migrants qui semble avoir été élevée au moment de l'émigration avec 7,2 personnes en moyenne (enquête de l'INSEA, 1998) a évolué à l'étranger pour se situer à 3,82 personnes en 2005. Autrement dit, un peu moins de 4 personnes en moyenne, apparentées ou non, partagent habituellement les mêmes dépenses pour satisfaire leurs besoins communs, en particulier, les dépenses du logement, de nourriture et vivent sous le même toit. Cette taille moyenne globale ne cache pas de différence significative entre les migrants issus du milieu urbain et rural, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population marocaine. La taille moyenne des ménages des migrants provenant du milieu urbain est de 3,83 personnes contre 3,62 personnes pour ceux issus du milieu rural.

La taille moyenne des ménages des migrants évolue avec l'ancienneté dans la migration et exprime des différences notables entre les anciennes et les récentes générations de migrants. Elle a tendance à augmenter au fur et à mesure que l'ancienneté se prolonge et oscille entre 2,24 personnes pour les ménages ayant séjourné moins de 5 ans et 4,65 personnes pour ceux dont l'ancienneté dans la migration est de 25 ans et plus.

Tableau 20: Taille des ménages des migrants enquêtés selon l'ancienneté migratoire

Ancienneté migratoire	Taille moyenne des ménages	Nombre de ménages
Moins de 5 ans	2,24	191
5-9 ans	2,64	511
10-14 ans	3,26	315
15-24 ans	4,11	758
25 ans et +	4,65	1029
Total	3,82	2804

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

La répartition des ménages des migrants enquêtés selon le nombre de personnes permet de constater que les ménages de taille moyenne (3; 4 et 5 personnes) constituent la majorité des ménages (55,2%), avec respectivement 17,0%, 20,9%, et 17,3% de l'ensemble des ménages. Les ménages de taille petite (1 et 2 personnes) représentent 25,7%, soit, en considérant ces deux catégories ensemble, un peu plus de huit ménages sur dix. Enfin, les ménages, de taille élevée, constitués de 6 personnes et plus, enregistrent une proportion qui reste assez élevée :19%.

Tableau 21: Répartition (%) des ménages des migrants enquêtés selon la taille et l'ancienneté migratoire

Ancienneté migratoire	Taille du ménage							Total	Effectif
	1	2	3	4	5	6	7 et +		
Moins de 5 ans	38,2	21,5	26,7	8,4	3,7	0,5	1,0	100,0	191
	18,8	12,3	10,7	2,7	1,4	0,3	0,8	6,8	
5-9 ans	29,2	20,7	24,5	14,1	6,7	3,7	1,2	100,0	511
	38,4	31,7	26,3	12,3	7,0	6,6	2,5	18,2	
10-14 ans	16,5	14,9	23,2	26,3	13,0	2,9	3,2	100,0	315
	13,4	14,1	15,3	14,1	8,5	3,1	4,1	11,2	
15-24 ans	7,9	7,7	14,1	30,5	22,6	9,9	7,4	100,0	758
	15,5	17,4	22,5	39,4	35,3	25,9	23,0	27,0	
25 ans et +	5,2	8,0	11,7	18,0	22,5	18,1	16,5	100,0	1029
	13,9	24,6	25,2	31,5	47,8	64,1	69,7	36,7	
Total	13,8	11,9	17,0	20,9	17,3	10,3	8,7	100,0	2804
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Etant donné qu'au moment du départ, la plupart des migrants étaient jeunes et célibataires, il faut s'attendre à ce qu'ils soient partis seuls sans être accompagnés. L'observation actuelle des migrants en Europe, à travers les données de l'enquête, montre qu'un peu plus des trois-quarts (78,1%) vivent en famille avec leurs conjoint et/ou les enfants, ce qui a des répercussions sur la nature de la migration. Ces migrants, vivant en famille, se répartissent entre 8,3% de ménages regroupant le chef de ménage (CM) et son conjoint, 2,4% de ménages composés du chef de ménage et de ses enfants et enfin de 67,4% des ménages constitués du chef de ménage, de son conjoint et de leurs enfants, catégorie qui prévaut actuellement. Enfin, 13,9% des chefs de ménage vivent en ménage d'une seule personne. Ces ménages unipersonnels sont probablement constitués essentiellement d'hommes célibataires, mais aussi de divorcés ou de veufs et, bien entendu, de migrants ayant laissé leur conjoint et enfants au pays d'origine. La part des ménages composés de personnes sans lien de parenté et vivant ensemble sous le même toit est de 7,9%.

Tableau 22: Structures (%) familiales des ménages des migrants enquêtés selon le pays de résidence à l'étranger.

Structure familiale	Pays de résidence								Total
	Esp.	Fr.	Allem.	Italie	Belg.	Holl.	Anglet.	Autres	
CM Seul	27.0	8.3	7.0	18.4	7.4	8.7	3.3	21.4	13.9
CM+Conjoint	8.0	8.2	8.8	9.3	6.9	9.2	10.0	7.1	8.3
CM+Enfants	2.0	2.7	3.5	1.4	3.5	1.4	6.7	0.0	2.4
CM+Conjoint+Enfants	48.0	76.9	73.7	56.7	77.5	77.3	80.0	64.3	67.4
Autre	14.9	3.9	7.0	14.1	4.8	3.4	0.0	7.1	7.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	637	1238	57	418	231	207	30	14	2832

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.10. Niveau scolaire des migrants marocains résidant à l'étranger

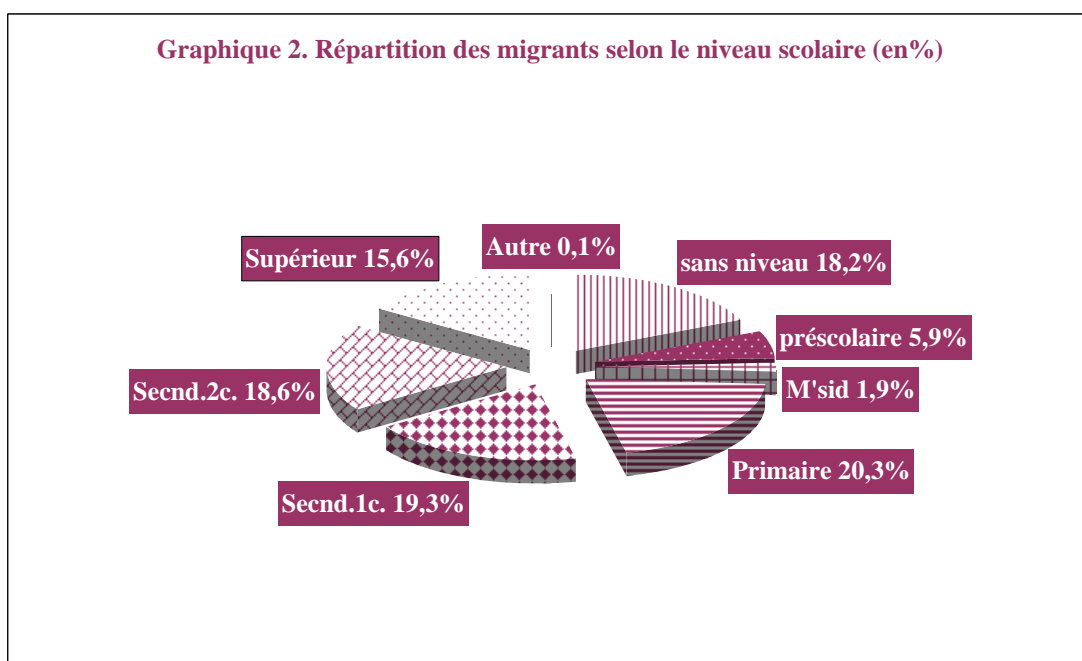
La présence d'immigrés scolarisés aux divers niveaux d'éducation ou de formation professionnelle est une tendance récente, puisque dans le passé, la quasi-totalité d'entre eux était sans instruction ni formation. L'analyse de la répartition des MRE enquêtés par âge et niveau scolaire fait ressortir que la migration concerne tous les niveaux scolaires. La proportion des migrants n'ayant jamais ou pas encore fréquenté le système scolaire représente 26% (18,2% pour ceux n'ayant aucun niveau, 5,9% pour ceux ayant le préscolaire moderne et 1,9% pour les migrants ayant le niveau coranique - M'sid-). Le niveau primaire représente 20,3%. La proportion des migrants ayant un niveau scolaire secondaire atteint 37,9%, soit 19,3% pour le niveau secondaire premier

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

cycle et 18,6% pour le niveau secondaire deuxième cycle. Quant à la proportion des migrants MRE disposant d'un niveau d'instruction supérieur, elle atteint 15,6%.

A titre de comparaison, le niveau scolaire des MRE est relativement meilleur que celui de l'ensemble de la population du Maroc. En effet, le RGPH de 2004 enregistre une proportion de 42,7% de personnes qui sont sans niveau scolaire, de 2,7% ayant fréquenté juste le niveau préscolaire. Les personnes ayant acquis un niveau d'instruction primaire approchent les 26,8% et 22,7% environ ont un niveau d'instruction secondaire (dont 14% le collégial et 8,7% le deuxième cycle du secondaire). La proportion de ceux disposant d'un niveau d'instruction supérieur atteint seulement 8%.



Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 23: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et le niveau scolaire

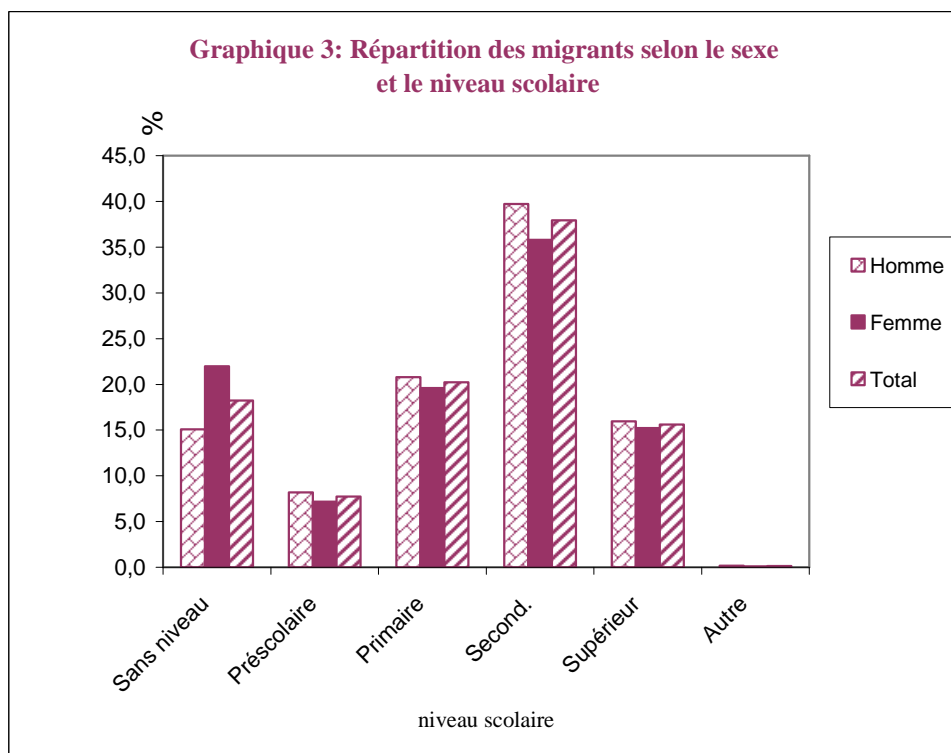
Groupe d'âges	Sans niveau	Préc moderne	M'sid	Primaire	Secondaire		Supérieur	Autre	Total
					Cycle 1	Cycle 2			
0-4	62,6	37,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
5-9	2,7	19,5	0,1	77,5	0,0	0,0	0,0	0,1	100
10-14	0,2	0,1	0,1	36,9	62,6	0,0	0,0	0,1	100
15-19	0,4	0,1	0,2	4,3	31,4	53,1	10,2	0,3	100
20-24	2,5	0,0	0,7	7,9	18,1	30,8	39,9	0,2	100
25-29	6,1	0,0	0,6	9,4	21,6	25,8	36,3	0,1	100
30-34	9,1	0,0	1,2	14	21,3	27	27,2	0,2	100
35-39	12,9	0,0	1,6	14,8	19,1	27,5	23,9	0,2	100
40-44	24,6	0,0	2,1	18,8	15,2	19,3	19,9	0,1	100
45-49	33,9	0,2	3,9	24,2	14,2	11,6	11,6	0,3	100
50-54	37,8	0,2	6,6	21	17,2	12,4	4,8	0,0	100
55-59	42,1	0,0	7,7	22,1	14,2	10,1	3,6	0,3	100
60-64	50,8	0,0	14,9	14,9	7,7	9,7	2,1	0,0	100
65-69	58,2	0,0	20,3	11,4	6,3	3,8	0,0	0,0	100
70&+	64,9	0,0	16,2	10,8	2,7	5,4	0,0	0,0	100
Total	18,2	5,9	1,9	20,3	19,3	18,6	15,6	0,1	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Par sexe, la proportion des migrants n'ayant jamais ou pas encore fréquenté l'école, est plus importante pour les femmes que pour les hommes, soit respectivement 29,2% et 23,3%. Par contre, la proportion des migrants ayant un niveau secondaire est plus marquée chez les hommes que chez les femmes, soit respectivement 39,7% et 35,8%. Ces différences entre hommes et femmes restent négligeables aux niveaux scolaires secondaire et supérieur.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

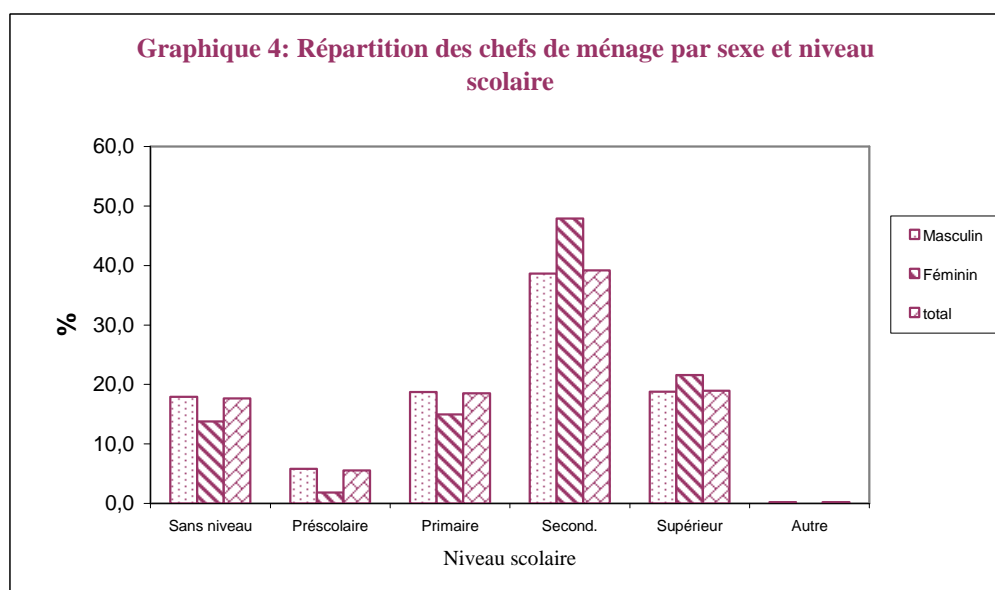


En se limitant aux chefs de ménage, leur structure, par sexe et niveau scolaire, indique des différences non moins importantes. La proportion de ceux n'ayant jamais fréquenté l'école atteint 23,2% pour l'ensemble, 23,7% pour le sexe masculin et 15,6% pour le sexe féminin. S'agissant des niveaux secondaire et supérieur, la part des femmes est nettement supérieure à celle des hommes. Cela suggère une certaine autonomie des femmes plus marquée chez celles de niveau d'éducation élevé (secondaire et plus).

Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le groupe d'âges et le niveau scolaire

Groupe d'âges	Niveau scolaire							Total	Effectif
	Sans niveau	M'sid	Primaire	Second. 1c.	Second. 2c.	Supérieur	Autre		
15-19			50.0		50.0			100.0	4
20-24	7.5	4.5	14.9	23.9	31.3	17.9		100.0	67
25-29	7.1	1.5	10.8	24.3	27.6	28.4	0.4	100.0	268
30-34	7.5	1.7	14.7	23.7	25.8	26.4	0.2	100.0	469
35-39	9.0	2.6	15.0	20.2	27.9	25.3		100.0	499
40-44	14.1	2.8	18.2	15.2	22.5	27.0	0.3	100.0	396
45-49	18.1	5.7	27.9	15.6	14.3	18.1	0.3	100.0	315
50-54	25.6	9.4	25.6	20.1	13.3	6.1		100.0	309
55-59	32.8	9.2	25.2	16.8	11.1	4.6	0.4	100.0	262
60-64	44.0	18.0	15.3	8.7	12.0	2.0		100.0	150
65-69	54.0	22.2	12.7	6.3	4.8			100.0	63
70&+	64.3	21.4	10.7		3.6			100.0	28
Ensemble	17.7	5.5	18.5	18.6	20.6	18.9	0.2	100.0	2830

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

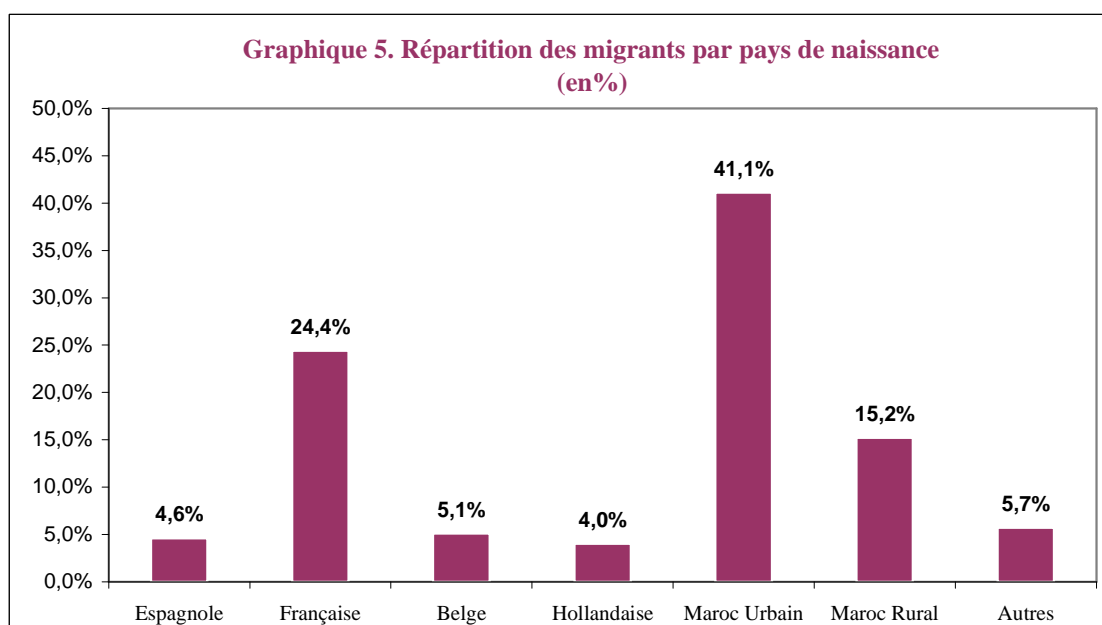


Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

3. Mobilité géographique des Marocains résidant à l'étranger

3.1. Pays de naissance et la nationalité acquise des migrants marocains résidant à l'étranger

La répartition des migrants selon l'âge et le pays de naissance fait ressortir que la proportion des migrants nés au Maroc atteint 56,3% contre 43,7% nés à l'étranger. Parmi ceux nés au Maroc, 41,1% sont natifs de milieu urbain et 15,2% de milieu rural. Toutefois, pour les MRE âgés de moins de 25 ans, la proportion des migrants nés à l'étranger est nettement supérieure à celle des migrants nés au Maroc. Par contre, au-delà de 25 ans, c'est la proportion des migrants nés au Maroc qui l'emporte sur celle des migrants nés à l'étranger. En outre, par pays de naissance, 24,4% des MRE sont natifs de France, 5,1 % de Belgique, 4,6% d'Espagne, 4,0 % sont nés aux Pays-Bas, 3,3 % sont nés en Italie, et seulement 1,7 % sont nés en Allemagne et en Angleterre (cf. graphique 6).



Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Analysée par âge, 60 % des MRE, nés au Maroc, sont âgés entre 25 et 49 ans. Les MRE, âgés de moins de 25 ans, représentent près de 20,6%. Quant au reste, à savoir, les MRE âgés de 50 ans et plus, ils représentent près de 19,3 %. La proportion des migrants nés au Maroc dépasse 10% au niveau des tranches d'âges 25-49 ans. Toutefois, les jeunes âges (0-4 ans jusqu'au groupe 20-24 ans) et les âges avancés (50-54 ans et 70 ans et plus) sont caractérisés par des faibles proportions ne dépassant guère 5,8%.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 25 : Répartition (en %) de l'ensemble des migrants selon le groupe d'âges et le pays de naissance

Groupe d'âges	Pays de naissance		Total	Pays de naissance		Cumul	
	Maroc	Etranger		Maroc	Etranger	Maroc	Etranger
0-4	5,6	94,4	100,0	1,1	22,9	1,1	22,9
5-9	15,3	84,7	100,0	2,6	18,8	3,7	41,7
10-14	23,0	77,0	100,0	3,6	15,3	7,2	57,0
15-19	30,8	69,2	100,0	5,1	14,8	12,4	71,8
20-24	44,6	55,4	100,0	8,2	13,1	20,6	84,9
25-29	64,0	36,0	100,0	11,6	8,4	32,2	93,3
30-34	84,7	15,3	100,0	13,5	3,1	45,7	96,5
35-39	91,0	9,0	100,0	13,1	1,7	58,8	98,1
40-44	95,4	4,6	100,0	11,5	0,7	70,3	98,8
45-49	95,9	4,1	100,0	10,3	0,6	80,6	99,4
50-54	97,8	2,2	100,0	8,6	0,2	89,2	99,7
55-59	98,1	1,9	100,0	5,8	0,1	95,1	99,8
60-64	97,4	2,6	100,0	3,1	0,1	98,2	99,9
65-69	96,2	3,8	100,0	1,2	0,1	99,4	100,0
70 et plus	97,3	2,7	100,0	0,6	0,0	100,0	100,0
Total	56,3	43,7	100,0	100,0	100,0	-----	-----

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Concernant les migrants MRE, nés à l'Étranger, la répartition par âge montre que la majorité est âgée de 0 à 34 ans, soit 96,4%. Cette proportion atteint 22,9% pour les enfants des MRE âgés de moins de 5 ans. Au-delà de 40 ans, la part des MRE nés à l'étranger devient presque nulle.

La répartition des migrants MRE nés en France selon l'âge fait ressortir que la proportion des moins de 15 ans représente 48,6% contre 51,4% pour ceux âgés de 15 à 60 ans et seulement 0,1% pour les natifs âgés de 60 ans et plus. La proportion des migrants nés en milieu urbain du Maroc, atteint 88,6% contre 85,7% pour ceux nés en milieu rural pour le groupe d'âges 15-59 ans, 7,7% contre 6,1% pour les moins de 15 ans et 3,7% contre 8,3% respectivement pour les 60 ans et plus.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 26: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants selon le groupe d'âges et le pays de naissance

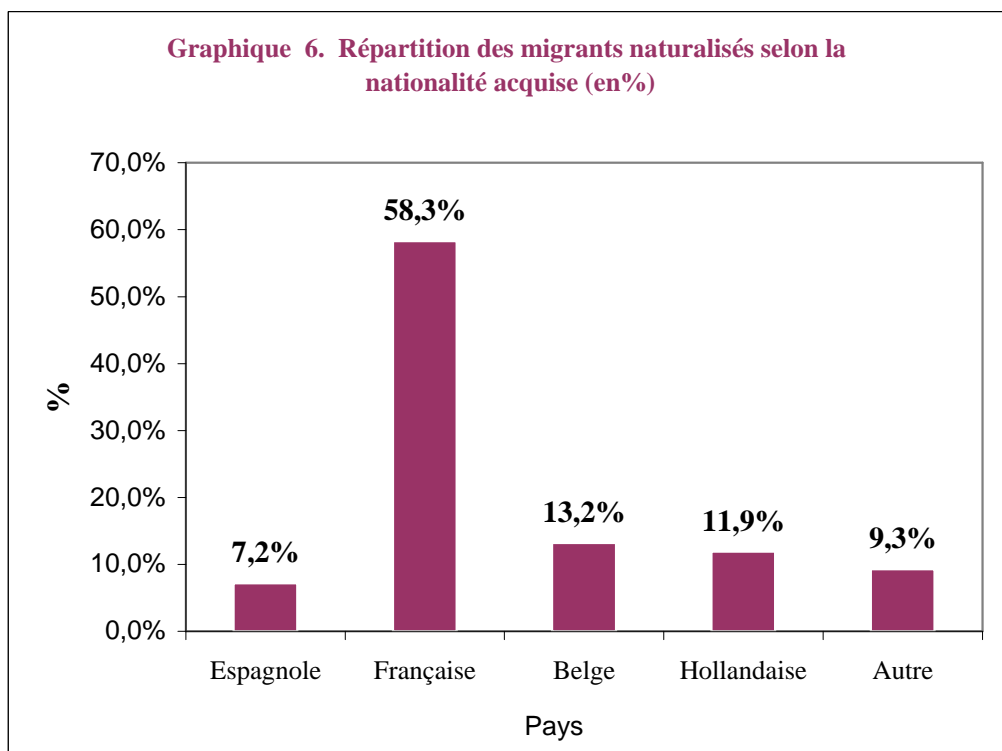
Groupe d'âges	Pays de naissance										Total
	Maroc Urbain	Maroc Rural	Esp.	Fran.	Allem.	Italie	Belg.	Pays Bas	Anglet.	Autre P d'Europ.	
0-4	1,3	0,3	48,0	16,3	27,3	47,2	21,0	18,5	22,2	6,8	10,6
5-9	2,8	2,2	26,2	16,0	20,9	34,3	17,9	16,0	26,4	8,2	9,7
10-14	3,6	3,6	10,8	16,3	12,7	8,3	15,6	20,3	23,6	8,2	8,7
15-19	4,8	5,9	5,4	17,8	10,9	3,0	15,2	20,1	5,6	8,2	9,3
20-24	7,9	9,0	2,6	16,9	10,9	1,9	12,1	15,1	11,1	2,7	10,4
25-29	12,8	8,5	1,4	10,7	11,8	0,8	9,6	7,1	5,6	8,2	10,2
30-34	14,0	12,0	1,8	3,1	2,7	2,2	6,1	1,6	1,4	6,8	9,0
35-39	14,1	10,5	1,4	1,7	1,8	1,1	1,6	0,9	4,2	8,2	8,1
40-44	11,9	10,5	1,2	0,5			0,5	0,2		13,7	6,8
45-49	10,3	10,4	0,2	0,3	0,9	0,3	0,2	0,2		17,8	6,0
50-54	7,6	11,3	0,6	0,3			0,2			1,4	5,0
55-59	5,2	7,6		0,1		0,3				5,5	3,4
60-64	2,4	5,1	0,4	0,1						1,4	1,8
65-69	0,8	2,3				0,6				1,4	0,7
70&+	0,5	0,9								1,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4499	1658	500	2674	110	362	553	438	72	73	10939

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

La répartition des MRE naturalisés par nationalité acquise, montre que 58,3 % des cas ont acquis une nationalité française, vue que la France est le pays traditionnel de destination. La nationalité belge et la nationalité hollandaise viennent respectivement en deuxième et troisième position avec 13,2 % et 11,9 % des cas. Seuls 7,2% des migrants naturalisés ont acquis une nationalité espagnole. Alors que l'acquisition de la nationalité des autres pays européens concerne 9,3% des cas.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil



Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Particulièrement en France, les migrants MRE ayant acquis la nationalité de ce pays se caractérisent par leur jeunesse et la prépondérance de l'âge adulte. En effet, ils se ventilent à raison de 67,8% pour le groupe d'âges fonctionnel 15-59 ans et 31% pour les moins de 15 ans et seulement 1,2% pour les migrants âgés de 60 et plus. Concernant les MRE ayant acquis la nationalité belge, la proportion du groupe d'âges fonctionnel 15-59 ans représente 63% contre 35,8% pour les moins de 15 ans et 1,3% pour ceux âgés de 60 et plus.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 27 : Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et la nationalité acquise

Groupe d'âges	Nationalité acquise								Total
	Espagnol	Française	Allemande	Italienne	Belge	Hollandaise	Anglaise	Autre P,D'Europ.	
0-4	20,8	9,9	17,3	18,9	13,4	9,9	10,3	17,0	11,7
5-9	14,8	10,1	12,9	18,3	11,5	9,7	13,8	16,0	11,1
10-14	8,8	11,0	7,9	9,8	10,8	11,9	13,8	7,4	10,8
15-19	6,3	14,6	10,1	5,5	10,8	12,8	5,2	4,3	12,5
20-24	8,8	15,1	8,6	4,9	9,3	12,5	6,9	5,3	12,8
25-29	6,8	11,3	14,4	5,5	8,8	7,6	6,9	8,5	9,9
30-34	8,0	6,1	7,9	7,9	7,1	6,4	6,0	5,3	6,5
35-39	7,5	5,0	5,8	8,5	6,8	7,0	10,3	9,6	6,0
40-44	7,5	4,7	1,4	9,1	7,7	7,5	7,8	14,9	5,9
45-49	4,5	4,9	4,3	5,5	5,1	5,0	2,6	7,4	4,9
50-54	3,8	4,0	3,6	3,7	4,8	3,7	8,6	2,1	4,1
55-59	1,3	2,2	2,9	1,2	2,6	3,5	5,2	2,1	2,4
60-64	1,0	0,8	0,7		1,0	1,4	1,7		0,9
65-69	0,5	0,3	0,7	0,6	0,3	1,1	0,9		0,4
70&+		0,1	1,4	0,6		0,2			0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	400	3222	139	164	730	657	116	94	5522

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

3.2. Pays de première immigration

L'étude de la première migration vers l'étranger ne concerne que les chefs de ménage migrants (les autres migrants non inclus), car ce sont les seuls dont l'enquête a permis de reconstituer l'itinéraire migratoire. Ainsi, pour l'ensemble des migrants chefs de ménage, la France constitue la première destination pour un peu moins de la moitié (43,2%). L'Espagne vient en seconde position en accaparant 23,3% des premiers déplacements à l'étranger. La proximité géographique, les liens culturels avec la France, mais aussi l'existence sur place d'une population immigrée importante pouvant servir de relais, expliquent la plus forte mobilité initiale vers ces deux pays. L'Italie constitue le troisième pays de première destination des marocains avec 14,4% suivi par la Belgique et les Pays-Bas avec 7% chacun. Les mêmes tendances sont observées selon le sexe du chef de ménage. Toutefois, les femmes semblent se diriger pour leur première migration, relativement plus vers la France que les hommes (54,9% contre 42,6% respectivement), alors que ces derniers préfèrent plus que les femmes l'Italie comme première destination (14,8% contre 7% respectivement).

Tableau 28: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le pays de première immigration et le sexe.

Pays de première immigration	Masculin	Féminin	Total	Effectif
Espagne	23,4	20,1	23,3	632
France	42,6	54,9	43,2	1174
Allemagne	2,0	0,7	1,9	52
Italie	14,8	7,6	14,4	391
Belgique	7,0	6,9	7,0	190
Pays Bas	7,0	6,3	7,0	189
Angleterre	1,3	1,4	1,3	35
Autre pays	2,0	2,1	2,0	54
Total	100,0	100,0	100,0	2717

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

La mobilité des émigrés marocains entre pays de destination est relativement faible. La majorité s'installe définitivement dans le premier pays de destination. Autrement dit, peu nombreux sont les émigrés qui ont transité par un autre pays avant de migrer vers le pays de résidence actuel. Cependant, plus le courant migratoire est récent plus la mobilité est importante. En effet, l'histoire de la migration internationale marocaine se caractérise par deux phases. Dans un premier temps, la majorité des anciens migrants internationaux a été recrutée directement de leurs douars natals pour aller travailler à l'étranger et leur premier changement de résidence coïncide souvent avec leur première émigration. Les premiers migrants étaient alors recrutés massivement parmi les populations rurales. Ils étaient jeunes et exerçaient souvent dans l'agriculture locale et sont partis travailler dans les mines, le bâtiment et l'industrie automobile en France, parfois après un transit par l'Algérie de l'époque coloniale. La migration autonome a succédé à cette migration organisée et a concerné des migrants ayant « la bougeotte ».

A titre d'exemple, la France et l'Espagne retiennent le plus les migrants qui s'y sont dirigés directement du Maroc : 95,3% et 91,2% des enquêtés qui ont émigré vers ces deux pays respectifs y sont restés ; les autres ont transité par d'autres pays dans de très faibles proportions. Ces pays ne devançant que très peu l'Italie et la Belgique qui ont pu retenir respectivement 88,9% et 85,7% des marocains enquêtés. Les Pays-Bas viennent après avec une proportion de 83,8% des cas. Enfin, l'Angleterre et l'Allemagne se placent en dernier lieu avec 82,8% et 81,5% respectivement des migrants qu'ils ont reçus directement.

A noter que près de 4,7% des chefs de ménage migrants marocains, installés en France, y ont immigré après avoir transité par un autre pays : 1,3% sont passés par l'Espagne, 0,8% par l'Italie, 0,7% par la Belgique, 0,4% par les Pays-Bas, 0,3% par l'Allemagne et 1,1% ont transité par d'autres pays.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Quant à l'Espagne, elle a enregistré une proportion de 8,8% de migrants marocains ayant transité par un autre pays avant de s'y installer. La plupart d'entre eux, soit 3,1% sont passés par la France, 1,7% par l'Italie et 1,5% par les Pays-Bas. Pour l'Italie, près de 3,6% y ont immigré via la France, 2,2% via l'Espagne et 5,2% via les autres pays.

La Belgique a reçu quant à elle 4,4% des migrants marocains en provenance de la France et 2,5% d'Espagne. Les migrants installés indirectement aux Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre, y ont immigré pour une proportion relativement importante en provenance de France et dans une moindre mesure d'Espagne.

Tableau 29: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le pays de première immigration et le pays de résidence actuelle

Pays de résidence actuel	Pays de première immigration									
	Esp	Fr	Allem	Itali	Belge	Pays-Bas	Angl	Autre	Total	Effectif
Espagne	91,2	3,1	0,2	1,7	0,5	1,5	0,8	1,1	100	648
	93,5	1,7	1,9	2,8	1,6	5,3	14,3	13	23,8	
France	1,3	95,3	0,3	0,8	0,7	0,4	0,1	1,1	100	1157
	2,4	94	5,8	2,3	4,2	2,6	2,9	24,1	42,6	
Allemagne	3,7	11,1	81,5	0,0	0,0	1,9	1,9	0,0	100	54
	0,3	0,5	84,6	0,0	0,0	0,5	2,9	0,0	2	
Italie	2,2	3,6	0,5	88,9	0,0	0,2	0,2	4,3	100	414
	1,4	1,3	3,8	94,1	0,0	0,5	2,9	33,3	15,2	
Belgique	2,5	4,4	1	1	85,7	3	1	1,5	100	203
	0,8	0,8	3,8	0,5	91,6	3,2	5,7	5,6	7,5	
Pays Bas	3,6	9,1	0,0	0,5	2,5	83,8	0,0	0,5	100	197
	1,1	1,5	0,0	0,3	2,6	87,3		1,9	7,3	
Angleterre	10,3	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	82,8	0,0	100	29
	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	68,6	0,0	1,1	
Autre pays d'Europe	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	6,7	6,7	80	100	15
	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	2,9	22,2	0,6	
Total	23,3	43,2	1,9	14,4	7	7	1,3	2	100	2717
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

3.3. Nombre de pays de résidence à l'étranger

D'après les résultats de l'enquête, les migrants chefs de ménage sont majoritairement des personnes à mobilité restreinte. En effet, selon le nombre de changements de résidence, 89,2% des migrants n'ont effectué qu'une seule migration à l'étranger. Leur itinéraire migratoire se résume ainsi à une sorte d'aller-retour entre le lieu de résidence au Maroc et le pays d'accueil à l'étranger. En outre, presque 8,4% ont effectué deux déplacements et le reste, soit 2,4% se sont déplacés 3 fois ou plus (1,5% ont résidé dans 3 pays à l'étranger et 0,9% seulement dans 4 pays ou plus). Par ailleurs, selon le milieu de résidence avant le départ, les migrants d'origine urbaine ont pratiquement le même schéma de mobilité que leurs homologues ruraux.

Tableau 30: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le nombre de pays de résidence à l'étranger et le milieu de résidence avant le premier départ

Nombre de pays de résidence à l'étranger	Milieu de résidence avant le premier départ		Total
	Urbain	Rural	
1	89,6	87,9	89,2
2	8,2	8,9	8,4
3	1,5	1,8	1,5
4 et+	0,7	1,3	0,9
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2045	671	2716

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

3.4. Ancienneté migratoire

L'ancienneté migratoire se situe à 19,3 ans pour l'ensemble des chefs de ménage migrants enquêtés. L'analyse de l'ancienneté migratoire permet de constater qu'un peu moins de quatre migrants sur dix (36,7%) ont une ancienneté migratoire de 25 ans et plus et un peu plus du quart (27%) ont une ancienneté oscillant entre 15 et 24 ans. Plus du tiers (36,2%) des chefs de ménage migrants ont séjourné à l'étranger pour une durée de moins de 15 ans et près du quart (25%) ont enregistré une ancienneté migratoire inférieure à 10 ans.

L'ancienneté migratoire diffère selon le pays de résidence actuel. En effet, le même schéma d'évolution observé précédemment est grosso modo valable pour les anciennes destinations de l'émigration marocaine comme la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne pour lesquels, les immigrants sont relativement plus nombreux

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

et plus fréquents dans l'émigration ancienne. En effet, dans ces pays, les plus grandes proportions de migrants ont séjourné longtemps (ancienneté migratoire supérieure ou égale à 25 ans). Tandis que pour les nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne, les immigrés marocains sont plus concernés par les périodes récentes. Les grandes proportions sont observées chez les migrants récents ayant séjourné pour moins de 25 ans.

Tableau 31: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon l'ancienneté migratoire par pays de résidence actuel

Ancienneté migratoire	Pays de résidence actuelle								
	Espagne	France	Allemagne	Italie	Belgique	Hollande	Angleterre	Autre pays d'Europe	Total
Moins de 5 ans	14,4	3,9	3,6	7,7	2,6	3,9	6,7	7,1	6,8
5-9 ans	37,8	8,9	12,7	24,5	14,0	7,8	3,3	21,4	18,2
10-14 ans	17,7	7,0	14,5	15,6	10,5	6,4	16,7	14,3	11,2
15-24 ans	25,7	20,3	29,1	47,1	20,5	35,3	30,0	42,9	27,0
25 ans et +	4,2	59,8	40,0	5,0	52,4	46,6	43,3	14,3	36,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	637	1219	55	416	229	204	30	14	2804

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'analyse selon les périodes migratoires montre qu'environ un quart des chefs de ménage migrants enquêtés (25,9%) étaient partis au cours de la décennie 70, période de fermeture des frontières, d'adoption des mesures restrictives par les politiques migratoires des pays européens. Près d'un cinquième (21,3%) ont émigré au cours des années 80, alors que le mouvement d'émigration a atteint son apogée au cours de la décennie 90 avec un tiers des départs (32,9%). La décennie 2000 a enregistré quant à elle 11,8% des chefs de ménage enquêtés. Le faible poids des départs récents s'explique par le fait qu'il s'agit ici des chefs de ménage.

Il faut noter aussi qu'environ 8,2% des migrants était parti au cours des périodes relativement anciennes dont environ 7,7% durant la décennie 1960 et une proportion très limitée, de l'ordre de 0,5% d'émigrés, avant 1960.

Tableau 32: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon la période migratoire et le pays de résidence actuelle

Périodes migratoires	Pays de résidence actuelle								Total
	Espagne	France	Allemagne	Italie	Belgique	Hollande	Angleterre	Autre pays d'Europe	
Avant 1960	0,0	1,0	0,0	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
1960-1969	0,2	11,1	14,5	0,0	14,4	16,7	13,3	0,0	7,7
1970-1979	3,3	43,9	21,8	3,4	34,1	26,5	30,0	14,3	25,9
1980-1989	16,2	19,7	30,9	29,3	17,5	30,4	26,7	35,7	21,3
1990-1999	55,3	17,6	25,5	53,6	27,5	20,6	23,3	42,9	32,9
2000 et après	25,0	6,7	7,3	13,5	6,1	5,9	6,7	7,1	11,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	637	1219	55	416	229	204	30	14	2804

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'examen de l'émigration en fonction des périodes et de l'âge des migrants au premier départ permet de constater que les migrations les plus anciennes, en particulier, avant 1960, étaient surtout le fait des plus jeunes. Près de 90% étaient partis en ayant moins de 30 ans. Le reste, soit près de 10%, avait émigré à un âge plus avancé, 40 ans et plus. Ceci s'explique à l'époque par les contraintes de recrutement des contingents militaires et les besoins en main d'œuvre de l'économie française après les dégâts causés par la deuxième guerre mondiale. Cette jeunesse des candidats à l'émigration continue à caractériser également la décennie 1960, avec cependant, une augmentation sensible de l'âge de ces candidats au fur et à mesure qu'on avance dans les périodes d'émigration. Les périodes les plus récentes sont marquées par une structure par âge plus équilibrée mais focalisée sur les tranches d'âges allant de 20 à 30 ans.

Tableau 33: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon la période migratoire et le groupe d'âges au départ

Période migratoire	Groupe d'âges au 1er départ					Effectif
	moins de 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40 ans et +	Total	
Avant 1960	30,0	60,0	0,0	10,0	100,0	10
1960-1969	38,7	53,2	7,5	0,5	100,0	186
1970-1979	33,4	56,5	9,2	0,9	100,0	662
1980-1989	26,1	58,9	12,9	2,1	100,0	574
1990-1999	15,0	63,7	18,1	3,2	100,0	925
2000 et après	6,9	60,0	26,9	6,1	100,0	360
Total	22,5	59,7	15,2	2,6	100,0	2717

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Conclusion

Le profil de la communauté marocaine immigrée en Europe a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Il tend notamment vers une structure par sexe et par âge plus équilibrée, en raison de la féminisation et du rajeunissement de la population immigrée par l'arrivée massive des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial et de l'émigration féminine autonome, apparue récemment. Mais aussi en raison de l'ancienneté de l'émigration qui a permis la naissance d'un nombre important de Marocains en Europe. Ce phénomène est d'une très grande importance à cause de ses implications socio-démographiques et économiques.

En fait, la présente enquête qui s'est intéressée à la structure par sexe des chefs de ménage migrants enquêtés, révèle que 5,9% seulement étaient des femmes contre 94,1% d'hommes.

Ce changement de structure par sexe au sein de la communauté marocaine à l'étranger, en faveur des femmes, se remarque encore mieux en examinant la répartition par sexe de l'ensemble des marocains résidant à l'étranger enquêtés. En effet, on constate une certaine tendance à la parité entre les hommes et les femmes en migration. La proportion des hommes atteint 54,6% contre 45,4% pour les femmes, ce qui dénote encore une légère supériorité numérique des hommes. Mais, les flux migratoires marocains à destination des pays d'accueil sont appelés à connaître plus de mixité sous le poids de la féminisation croissante de la population active et du chômage dans le pays d'origine.

L'âge moyen actuel des chefs de ménage migrants enquêtés est de 42,3 ans et reflète une pyramide des âges essentiellement répartie entre 30 et 60 ans. Cependant, l'âge moyen à l'émigration a plutôt tendance à s'élever. Il était de 20 ans dans les années 60, de 23 ans dans les années 80 et de 28 ans dans les années 2000. Ce recul s'explique par le niveau de formation de ces émigrés. La proportion des migrants chefs de ménage âgés de 60 ans et plus s'élève à 8,5%.

Si au moment du départ à l'étranger, 82,1% de ces migrants avaient moins de 30 ans, au moment de l'enquête (2005), ils dépassaient dans leur majorité la trentaine: près de neuf dixièmes (88%) ont 30 ans et plus et un peu plus de cinq dixièmes (53,8%) ont au moins 40 ans. Ce vieillissement relatif s'explique par leur ancienneté résidentielle à l'étranger. En effet, l'enquête relève que plus de la moitié (63,7%) avait émigré à l'étranger il y a au moins 15 ans. Le reste, environ le tiers (36,2%), résidait à l'étranger il y a moins de 15 ans, dont sept sur dix ont une ancienneté migratoire inférieure à 5 ans, c'est-à-dire qu'ils ont émigré après 2000. Autrement dit, peu de personnes ayant émigré récemment ont été dégagées par l'enquête.

Analysée par groupe d'âges, la communauté marocaine résidant à l'étranger se caractérise par sa jeunesse et une concentration de l'âge adulte. En effet, l'âge moyen de la communauté marocaine résidant à l'étranger est de 26,3 ans (27,7 ans pour les hommes contre 24,7 ans pour les femmes). Les MRE se répartissent à raison de 68,2% pour le groupe d'âges fonctionnel 15-59 ans et 29% pour les moins de 15 ans. Ces traits saillants de la démographie des MRE demeurent également bien ancrés selon le sexe. En effet, 68,8% des hommes migrants et 67,4% des femmes migrantes ont un âge compris entre 15 et 59 ans. Quant à la part des jeunes elle est également notable tant pour les hommes que pour les femmes, soit respectivement 26,9% et 31,5%.

Selon les données recueillies, 85,6% des migrants chefs de ménage sont mariés au moment de l'enquête, 11,4% sont des célibataires, 2,2% sont des divorcés et enfin 0,8% sont des veufs. La ventilation de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger âgés de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et l'âge montre qu'une proportion importante de la population migrante des deux sexes est mariée (62,9 %). La proportion des célibataires représente près d'un tiers des migrants âgés de 15 ans et plus, soit 35,4 %, tandis que ceux qui sont expatriés tout en étant veufs ou divorcés ne représentent que 1,6 % parmi les MRE (1,0 % pour les divorcés et 0,6 % pour les veufs).

Pour l'ensemble des chefs de ménage migrants enquêtés ayant au moins un conjoint, 11% ne vivent pas avec ce dernier dans le pays d'accueil contre 89% qui vivent avec le conjoint.

Selon le pays de résidence actuel, ces modes de vie atypiques sont les plus fréquents parmi les migrants chefs de ménage résidant en Espagne et en Italie avec respectivement 22,8% et 15% qui ne vivent pas avec leur conjoint laissé dans le pays d'origine. Cela s'explique en partie par l'émigration relativement récente vers ces deux pays qui constituaient les nouvelles destinations des marocains à partir de la seconde moitié des années 1970. Par contre, les plus faibles proportions de chefs de ménage migrants vivant seuls sans conjoint sont enregistrées dans les pays traditionnels d'immigration des marocains : L'Allemagne (5,7%), la Hollande (6,3%), la France (6,6%), et la Belgique (7,7%). Enfin, ces modes de vie atypiques où l'on trouve des hommes vivant seuls tout en ayant un conjoint resté au pays d'origine sont également assez répandus parmi les immigrés d'Angleterre (10%) et des autres pays d'Europe (16,7%).

La taille moyenne des ménages des migrants qui semble avoir été élevée au moment de l'émigration avec 7,2 personnes (enquête de l'INSEA, 1998) a évolué à l'étranger pour se situer à 3,81 personnes en 2005.

Un peu plus des trois-quarts (78,1%) des migrants vivent actuellement en famille avec leurs conjoints et/ou les enfants, ce qui a des répercussions sur la nature de la

migration. Ces migrants vivant en famille se répartissent entre 8,3% de ménages regroupant le chef de ménage et son conjoint, 2,4% de ménages composés du chef de ménage et de ses enfants et enfin, de 67,4% des ménages constitués du chef de ménage, de son conjoint et de leurs enfants, catégorie qui prévaut actuellement. Enfin, 13,9% des chefs de ménage vivent en ménage d'une seule personne. Ces ménages unipersonnels sont probablement constitués essentiellement d'hommes célibataires, mais aussi de divorcés ou de veufs et, bien entendu, de migrants ayant laissé leur conjoint et enfants au pays d'origine. La part des ménages composés de personnes sans lien de parenté et vivant ensemble sous le même toit est de 7,9%.

S'agissant de l'attitude des chefs de ménage migrants enquêtés vis-à-vis du mariage mixte, 30,3% sont favorables, 60,1% se sont déclarés contre et 9,6% ne se prononcent pas. Il est surprenant de constater que les femmes migrantes chefs de ménage enregistrent une proportion relativement plus élevée ayant une attitude favorable au mariage mixte que les hommes. La proportion de celles qui se déclarent pour le mariage mixte est de 50,9% contre 29% pour les hommes.

La France, pays traditionnel d'immigration marocaine, se distingue par la proportion la plus élevée de migrants chefs de ménage ayant une attitude favorable vis-à-vis du mariage mixte, avec 36,3%. La Belgique vient en seconde position avec 32,5%, suivie par l'Allemagne et l'Italie avec 29,2%. Les migrants résidant en Hollande et surtout en Italie enregistrent les proportions les plus faibles de personnes favorables au mariage mixte, soient 24,6% et 20,1% respectivement. Le pourcentage de ceux qui sont favorables diminue avec la durée de séjour à l'étranger.

La répartition des migrants selon l'âge et le pays de naissance montre que la proportion des migrants nés au Maroc atteint 56,3% contre 43,7% nés à l'étranger. Parmi ceux nés au Maroc, 41,1% sont natifs de milieu urbain et 15,2% de milieu rural. Par pays de naissance, 24,4% des MRE sont natifs de France, 5,1 % de Belgique, 4,6% d'Espagne, 4,0 % des Pays-Bas, 3,3 % d'Italie, et seulement 1,7 % sont nés en Allemagne et en Angleterre.

La mobilité des émigrés marocains entre pays de destination est relativement faible. La majorité s'installe définitivement dans le premier pays de destination. Autrement dit, peu nombreux sont les émigrés qui ont transité par un autre pays avant de migrer vers le pays de résidence actuel.

La France et l'Espagne retiennent le plus les migrants qui s'y sont dirigés directement du Maroc : 95,3% et 91,2% des enquêtés qui ont émigré vers ces deux pays respectifs y sont restés ; les autres ont transité par d'autres pays. Ces pays ne devancent que très peu l'Italie et la Belgique qui ont pu retenir respectivement 88,9% et 85,7% des marocains enquêtés. Les Pays-Bas viennent après avec une proportion de 83,8% des

cas. Enfin, l'Angleterre et l'Allemagne se placent en dernier lieu avec 82,8% et 81,5% respectivement des migrants qu'ils ont reçus directement.

D'après les résultats de l'enquête, les migrants chefs de ménage sont majoritairement des personnes à mobilité restreinte. En effet, selon le nombre de changements de résidence, 89,2% des migrants n'ont effectué qu'une seule migration à l'étranger. Leur itinéraire migratoire se résume ainsi à une sorte d'aller-retour entre le lieu de résidence au Maroc et le pays d'accueil à l'étranger. En outre, presque 8,4% ont effectué deux déplacements et le reste, soit 2,4% se sont déplacés 3 fois ou plus (1,5% ont résidé dans 3 pays à l'étranger et 0,9% seulement dans 4 pays ou plus).

L'ancienneté migratoire se situe à 19,3 ans pour l'ensemble des chefs de ménage migrants enquêtés. L'analyse de l'ancienneté migratoire permet de constater qu'un peu moins de quatre migrants sur dix (36,7%) ont une ancienneté migratoire de 25 ans et plus et un peu plus du quart (27%) ont une ancienneté oscillant entre 15 et 24 ans. Plus du tiers (36,2%) des chefs de ménage migrants ont séjourné à l'étranger pour une durée de moins de 15 ans et près du quart (25%) ont enregistré une ancienneté migratoire inférieure à 10 ans.

L'analyse selon les périodes migratoires montre qu'environ un quart des chefs de ménage migrants enquêtés (25,9%) étaient partis au cours de la décennie 70, période de fermeture des frontières, d'adoption des mesures restrictives par les politiques migratoires des pays européens. Près d'un cinquième (21,3%) ont émigré au cours des années 80, alors que le mouvement d'émigration a atteint son apogée au cours de la décennie 90 avec un tiers des départs (32,9%). La décennie 2000 a enregistré quant à elle 11,8% des chefs de ménage enquêtés. Le faible poids des départs récents s'explique par le fait qu'il s'agit ici des chefs de ménage.

Tableaux annexes

Tableau 1: Effectifs de la Communauté Marocaine à l'étranger, Année 2005

Pays	Effectif en 2005
<i>Europe</i>	
Allemagne	108.355
Autriche	1231
Belgique	354.161
Bulgarie	34
Danemark	6.300 (2004)
Espagne	503.171
Finlande	1500
France	1.036.909
Grèce et Chypre	630 (2004)
Hongrie	40 (2004)
Irlande	66 (2004)
Italie	345.764
Luxembourg	666 (2004)
Norvège	4568
Pays-Bas	324.511
Pologne	169
Portugal	2044
Rep. Tchèque	214 (2004)
Roumanie	200
Royaume uni	23634
Russie	720
Slovaquie	29
Slovénie	10
Suède	9.107
Suisse	15.000
Ex-Yougoslavie	18
Total Europe	2.739.051

**Tableau 1: Effectifs de la Communauté Marocaine à l'étranger, Année 2005
(suite)**

Pays	Effectif en 2005
<i>Pays arabes</i>	
Algérie	62.822
Arabie Saoudite	27.567
Bahreïn	2400
Egypte	3.000
Emirats Arabes Unies	13.040 (2004)
Iraq	300 (2004)
Jordanie	2415
Koweït	2100
Liban	570 (2004)
Libye	78.852
Mauritanie	2.747
Palestine	234
Qatar	1575
Soudan	56 (2004)
Sultanat d'Oman	1.700 (2004)
Syrie	2449
Tunisie	11.000
Yémen	185
Djibouti	22
Total pays arabes	213.034

**Tableau 1: Effectifs de la Communauté Marocaine à l'étranger, Année 2005
(suite)**

Pays	Effectif en 2005
<i>Asie et Océanie</i>	
Australie	52
Bangladesh	03
Brunei Dar Salam	02 (2002)
Chine	84
Corée du Sud	32
Hong Kong	21
Inde	21
Indonésie	48
Iran	77 (2004)
Israël	177 (2004)
Japon	419 (2004)
Malaisie	278
Nouvelle Calédonie	05 (2002)
Nouvelle Zélande	22
Pakistan	146 (2004)
Philippines	02 (2002)
Singapour	23
Thaïlande	65
Turquie	89
Ukraine	949 (2004)
Total Asie et Océanie	2.515

**Tableau 1: Effectifs de la Communauté Marocaine à l'étranger, Année 2005
(suite)**

Pays	Effectif en 2005
<i>Afrique</i>	
Afrique du Sud	700
Angola, Namibie et Zambie	9
Bénin	04 (2002)
Burkina Faso	33
Cameroun	48
Centrafrique	32
Cote d'Ivoire	860
Ethiopie	05
Gabon	684
Ghana	35(2004)
Guinée Equatoriale	15(2004)
Guinée	3(2004)
Iles Comores	08(2002)
Kenya	20
Mali	22(2004)
Niger	66(2004)
Nigeria	15(2004)
RDC et Congo Brazzaville	80(2002)
Sénégal	1.900
Gambie	21
Guinée-Bissau	04
Tchad	20 (2004)
Togo	06 (2004)
Total Afrique	4.586

**Tableau 1: Effectifs de la Communauté Marocaine à l'étranger, Année 2005
(suite)**

Pays	Effectif en 2005
<i>Amérique du Nord et Amérique Latine</i>	
Argentine	13
Brésil	400 (2004)
Canada	100.000
Chili	17 (2002)
Colombie	24
Etats Unis d'Amérique	125.000
Mexique, Guatemala, Honduras, Salvador	82(2004)
Pérou	09
Uruguay	02(2004)
Venezuela	649
Total des Amériques	226.196
Total Général	3.185.382

Source : Direction des Affaires Consulaires et Sociales, Ministère des Affaires Etrangères, Maroc, 2005.

Tableau 2: Répartition (%) des chefs de ménage migrant selon le groupe d'âges par sexe

Groupe d'âges	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
15-19	100,0	0,0	100,0	4
20-24	88,1	11,9	100,0	67
25-29	91,0	9,0	100,0	268
30-34	93,8	6,2	100,0	469
35-39	95,6	4,4	100,0	499
40-44	94,2	5,8	100,0	396
45-49	91,7	8,3	100,0	315
50-54	93,2	6,8	100,0	309
55-59	96,2	3,8	100,0	262
60-64	98,0	2,0	100,0	150
65-69	98,4	1,6	100,0	63
70&+	100,0		100,0	28
Total	94,1	5,9	100,0	2830

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 3: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et le pays de naissance

Groupe d'âges	Pays de naissance										Total
	Maroc Urbain	Maroc Rural	Esp.	Fran.	Allem	Italie	Belg	Pays Bas	Anglet	Autre	
0-4	5,2	0,4	21	37,5	2,6	14,8	10	7	1,4	0,4	100
5-9	11,8	3,5	12	40,2	2,2	11,7	9,3	6,6	1,8	0,6	100
10-14	16,8	6,2	5,7	45,8	1,5	3,2	9	9,4	1,8	0,6	100
15-19	21,3	9,5	2,6	46,5	1,2	1,1	8,2	8,6	0,4	0,6	100
20-24	31,4	13,2	1,1	39,9	1,1	0,6	5,9	5,8	0,7	0,2	100
25-29	51,4	12,6	0,6	25,6	1,2	0,3	4,7	2,8	0,4	0,5	100
30-34	64,4	20,3	0,9	8,5	0,3	0,8	3,5	0,7	0,1	0,5	100
35-39	71,4	19,6	0,8	5,1	0,2	0,5	1	0,5	0,3	0,7	100
40-44	72,1	23,4	0,8	1,9	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	1,3	100
45-49	69,9	26	0,2	1,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	2	100
50-54	63,3	34,5	0,6	1,3	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	100
55-59	63,8	34,3	0,0	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	1,1	100
60-64	54,4	43,1	1	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	100
65-69	48,1	48,1	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	1,3	100
70&+	56,8	40,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	100
Total	41,1	15,2	4,6	24	1	3,3	5,1	4	0,7	0,7	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 4: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et le pays de naissance

Groupe d'âges	Pays de naissance		Total	Effectif
	Maroc	Etranger		
0-4	5,6	94,4	100,0	1161
5-9	15,3	84,7	100,0	1061
10-14	23,0	77,0	100,0	952
15-19	30,8	69,2	100,0	1022
20-24	44,6	55,4	100,0	1135
25-29	64,0	36,0	100,0	1119
30-34	84,7	15,3	100,0	980
35-39	91,0	9,0	100,0	887
40-44	95,4	4,6	100,0	745
45-49	95,9	4,1	100,0	661
50-54	97,8	2,2	100,0	542
55-59	98,1	1,9	100,0	367
60-64	97,4	2,6	100,0	195
65-69	96,2	3,8	100,0	79
70&+	97,3	2,7	100,0	37
Total	56,3	43,7	100,0	10943

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 5 : Répartition (en %) de l'ensemble des migrants marocains résidant à l'étranger selon le groupe d'âges et la nationalité acquise

Groupe d'âges	Espagn.	Franc.	Allem.	Italie.	Belge	Holl.	Angl.	Autre	Total
0-4	12,8	49,1	3,7	4,8	15,1	10	1,9	2,5	100
5-9	9,6	53,3	2,9	4,9	13,7	10,5	2,6	2,5	100
10-14	5,9	59,5	1,8	2,7	13,2	13,1	2,7	1,2	100
15-19	3,6	68	2	1,3	11,4	12,2	0,9	0,6	100
20-24	5	69,1	1,7	1,1	9,6	11,6	1,1	0,7	100
25-29	4,9	66,1	3,6	1,6	11,7	9,1	1,5	1,5	100
30-34	9	54,6	3,1	3,6	14,6	11,8	2	1,4	100
35-39	9,1	48,6	2,4	4,3	15,2	14	3,6	2,7	100
40-44	9,2	46,5	0,6	4,6	17,1	15	2,8	4,3	100
45-49	6,6	58,3	2,2	3,3	13,7	12,2	1,1	2,6	100
50-54	6,7	56,9	2,2	2,7	15,6	10,7	4,4	0,9	100
55-59	3,8	54,1	3	1,5	14,3	17,3	4,5	1,5	100
60-64	8	54	2	0,0	14	18	4	0,0	100
65-69	8,7	39,1	4,3	4,3	8,7	30,4	4,3	0,0	100
70&+	0,0	33,3	33,3	16,7	0,0	16,7	0,0	0,0	100
Total	7,2	58,3	2,5	3	13,2	11,9	2,1	1,7	100

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 6 : Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le pays de naissance

Pays de naissance	Effectif	Pourcentage
Maroc Urbain	1966	69.4
Maroc Rural	746	26.3
Espagne	4	0.1
France	68	2.4
Allemagne	2	0.1
Italie	2	0.1
Belgique	27	1.0
Pays Bas	7	0.2
Angleterre	1	0.0
Autre pays à préciser	9	0.3
Total	2832	100.0

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 7: Répartition (en %) des chefs de ménage migrants selon le nombre de pays de résidence à l'étranger et le milieu de résidence avant le premier départ

		Milieu de résidence avant le premier départ		Total	Effectif
		Urbain	Rural		
Nombre de pays de résidence à l'étranger	1	75.6	24.4	100.0	2422
	2	73.7	26.3	100.0	228
	3	71.4	28.6	100.0	42
	4 & +	62.5	37.5	100.0	24
Total		75.3	24.7	100.0	2716

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 8: Répartition des conjoints de chefs de ménage (en %) selon le pays de résidence actuelle et le lieu de résidence du conjoint avant le mariage

		Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
		Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Pays de résidence actuelle	Espagne	85.5	14.0	0.4	100.0	484
	France	66.0	33.2	0.8	100.0	1141
	Allemagne	66.0	26.4	7.5	100.0	53
	Italie	88.5	11.2	0.3	100.0	340
	Belgique	62.5	36.6	0.9	100.0	216
	Hollande	66.3	31.6	2.1	100.0	190
	Angleterre	55.2	41.4	3.4	100.0	29
	Autre pays d'Europe	50.0	50.0		100.0	12
Total		72.5	26.6	0.9	100.0	2465

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 9: Répartition des conjoints de chefs de ménage (en %) selon la nationalité et le lieu de résidence du conjoint avant le mariage

		Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
		Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Nationalité	Marocaine	80.1	19.5	0.4	100.0	1525
	Double	60.0	38.2	1.8	100.0	932
Total		72.5	26.6	0.9	100.0	2457

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 10: Répartition des conjoints de chefs de ménage (en %) selon sa consanguinité avec le CM et le lieu de résidence du conjoint avant le mariage

		Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
		Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Votre conjoint est-il de la même famille que vous ?	Oui	83.4	15.7	0.9%	100.0%	772
	Non	67.5%	31.6%	1.0%	100.0%	1682
Total		72.5	26.6	0.9	100.0	2454

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 11: Répartition des conjoints de chefs de ménage (en %) selon le groupe d'âges et lieu de résidence du conjoint avant le mariage

		Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
		Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Groupe d'âges	15-19		100.0		100.0	1
	20-24	52.2	47.8		100.0	23
	25-29	45.5	52.6	1.9	100.0	154
	30-34	59.3	39.3	1.4	100.0	356
	35-39	62.9	36.9	0.2	100.0	439
	40-44	67.4	31.8	0.8	100.0	384
	45-49	76.5	21.6	2.0	100.0	306
	50-54	86.3	13.1	0.7	100.0	306
	55-59	90.3	8.6	1.2	100.0	257
	60-64	96.6	3.4		100.0	148
	65-69	95.2	4.8		100.0	62
70&+	89.3	10.7		100.0	28	
Total		72.4	26.6	0.9	100.0	2464

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 12 : Répartition des conjoints de chefs de ménage (en %) selon le nombre d'enfants et le lieu de résidence du conjoint avant le mariage

		Lieu de résidence du conjoint du CM avant le mariage			Total	Effectif
		Maroc	Pays d'accueil	Autre pays		
Nombre d'enfants	0	59.3	40.4	0.4	100.0	280
	1	61.4	37.7	0.9	100.0	427
	2	67.7	31.0	1.3	100.0	526
	3	73.7	25.2	1.1	100.0	452
	4	77.9	20.8	1.4	100.0	289
	5	87.3	11.8	0.9	100.0	229
	6	91.4	8.6		100.0	105
	7 & +	94.2	5.8		100.0	154
Total		72.4	26.6	0.9	100.0	2462

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 13: Répartition (en %) des couples selon l'année de départ du conjoint et la consanguinité

		Votre conjoint est-il de la même famille que vous ?		Total	Effectif
		Oui	Non		
Année de départ du conjoint	Avant 1960	4.3	95.7	100.0	23
	1960-1969	11.9	88.1	100.0	109
	1970-1979	31.6	68.4	100.0	506
	1980-1989	31.1	68.9	100.0	485
	1990-1999	34.4	65.6	100.0	558
	2000 et après	35.0	65.0	100.0	426
Total		31.6	68.4	100.0	2107

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 14 : Répartition (en %) des couples selon la taille du ménage et la consanguinité

		Votre conjoint est-il de la même famille que vous ?		Total	Effectif
		Oui	Non		
Taille du ménage	1	41.8	58.2	100.0	158
	2	22.8	77.2	100.0	276
	3	30.1	69.9	100.0	449
	4	27.9	72.1	100.0	577
	5	32.4	67.6	100.0	484
	6	34.4	65.6	100.0	285
	7 & +	39.7	60.3	100.0	239
Total		31.4	68.6	100.0	2468

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 15: Répartition (en %) des couples selon la consanguinité et l'origine des conjoints des enfants non célibataires

		Les conjoints de vos enfants mariés veufs ou divorcés sont-ils originaires du Maroc			Total	Effectif
		Tous	Certains	Aucun		
Votre conjoint est-il de la même famille que vous ?	Oui	82.0	11.8	6.2	100.0	161
	Non	72.0	17.5	10.4	100.0	268
Total		75.8	15.4	8.9	100.0	429

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Bibliographie

- √ CERED, Haut Commissariat au Plan (2006), la réinsertion des migrants de retour au Maroc, Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004, Rabat.
- √ Institut National de la Statistique et d'Economie Appliquée, « Les marocains Résidant à l'Étranger », une enquête socio-économique, 2000, Maroc.
- √ Eurostat Working Paper, Population et conditions sociales 3/2000/E/n°6, « Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux », Rapport national-le Maroc, 2000.
- √ OIM, Haut-Commissariat au Plan-CERFE, Juillet 2006, "Migrations et Retour, Ressources pour le Développement", Projet opérationnel
- √ CARIM, 2005. Migration méditerranéenne – Rapport 2005. Robert Schuman Center for Advanced Studies, European University institute, Italy.
- √ Michèle Tribalat et al, INED, « Enquête mobilité géographique et insertion sociale », rapport final, volume II, mars 1995.